





LE MAGAZINE ÉTÉ 2026

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les électeurs qui se sont déplacés pour voter démontrant ainsi leur intérêt pour notre commune. C'est pour nous un socle de confiance, de légitimité et surtout de responsabilité. Une seule liste, 62% de votants, notre liste « Saint Carné au cœur du développement » obtient 51% des inscrits de la liste électorale (496 pour sur 969 inscrits). Il y a eu des bulletins blancs et nuls, je m'y attendais. Cependant notre ambition collective est d'agir pour l'intérêt général au service de tous.

Dès l'élection, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail pour concrétiser les promesses de campagne et surtout répondre aux attentes de nos concitoyens. Les adjoints au maire ont déjà réuni plusieurs commissions afin d'impliquer toute l'équipe dans la gestion de notre commune.

Bien sûr la démocratie ne s'arrête pas aux urnes, nous restons à l'écoute pour faire évoluer la commune tout au long de ce mandat.

La rénovation de la maison au 7 rue de l'église est entrée dans sa première phase avec le lot curage, avant le lancement des appels d'offres pour le reste des travaux. Ce décalage a été réalisé afin d'éviter de mauvaises surprises lors de la consultation des entreprises pour les autres lots.

A la demande de la ville de Dinan, la route de la Croix de Pierre à la Cochais va être refaite. Les travaux ont commencé par la rénovation du réseau d'eau potable, totalement pris en charge par Dinan Agglomération. Pour les travaux proprement dit, c'est la ville de Dinan qui les porte avec une facturation à la commune en 2027.

02	LE MOT DU MAIRE
03	C'EST NOUVEAU
04	L'ÉQUIPE MUNICIPALE
06	BUDGET 2026
08	VIE COMMUNALE
12	ENFANCE / JEUNESSE
15	LES ASSOCIATIONS
20	VIE PRATIQUE
24	CONSEILS MUNICIPAUX
30	ETAT CIVIL & URBANISME

SOMMAIRE

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que le coût de la vie augmente, il en va de même pour nos charges générales. Nous allons devoir faire des économies cette année mais cela ne suffira malheureusement pas pour les années à venir. Aussi, je crains que nous soyons obligés d'augmenter nos taux d'imposition communaux qui, je le rappelle, n'ont pas augmenté depuis maintenant 14 ans. Rien n'est encore tranché à ce jour.

Avant de terminer mon propos, je tiens à remercier les coureurs, les organisateurs, les suiveurs et les personnes assurant la sécurité des coureurs sur notre commune lors du relais des villages. Cette année, nos coureurs finissent quatrième, c'est un très bon résultat. L'année prochaine, Saint-Carné aura le plaisir de l'organiser. Nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour participer à l'organisation de cette manifestation qui demandera une logistique assez lourde. Le relais des villages 2027 se déroulera le samedi 22 mai 2027.

Enfin, je donne, avec le conseil municipal, rendez-vous aux nouveaux habitants le 12 septembre à 11h00 dans la salle d'honneur de la Mairie afin de leur présenter leur nouveau cadre de vie et aussi d'échanger ensemble.

Je vous souhaite au nom de la toute nouvelle équipe municipale, à toutes et à tous, un très bel été 2026.

Ronan TRELLU
Maire de Saint-Carné



BULLETIN MUNICIPAL ÉTÉ 2026

Directeur de la publication : Ronan TRELLE, Maire

Chargés du bulletin : Typhène HEYDON, Anne-Hélène CRESPEL, Anne-Sophie LEROUX, Jérôme RICARD, Jean-Baptiste CANIVET, Emmanuelle Flaux, Gabriel Thénard.

Participation et crédits photos : Mairie de Saint-Carné, Associations, Pandao, école, périscolaire, Didier Boissonnet.
Création graphique : Sarl Pandao (Xavier CLAVIER, Le Hinglé)
Impression : Imprimerie Auclerc (Taden)

C'EST NOUVEAU !

FAITOUT VOS REPAS

VOS REPAS PRÊTS POUR LA SEMAINE CHEZ VOUS !

Plus besoin de cuisiner chaque soir

Repas faits maison, variés, de saison et selon vos goûts !

Vous manquez de temps, retour de maternité, retour de vacances ou santé fragilisée

Comment ça marche ?

1. Nous nous rencontrons
2. Vous choisissez vos plats
3. Je vous envoie la liste des courses
4. (option courses possible pour 15€)
5. Je cuisine à votre domicile
6. Vous rentrez chez vous et n'avez plus qu'à réchauffer !



- 3 recettes
- 12 portions minimum toutes prêtes !
- 10 min autour de DINAN

60€ TTC hors ingrédients

(après crédit d'impôts, sans engagement)

➔ Eva au **06 68 16 58 56** | faitoutvosrepas@gmail.com

MARIE HÉLÈNE LE PANSE PSYCHOPRATICIENNE



Thérapeute en accompagnement psychologique, je travaille au plus près de votre vécu, de vos émotions et de vos mécanismes internes. Pour cela j'utilise les outils concrets d'une approche dite intégrative, en combinant les différents courants de la psychologie, ce qui rend le cadre moins rigide.

Consulter ? Pour quoi ?

Quand les difficultés, les souffrances deviennent trop lourdes, trop fréquentes, ou durent dans le temps...

Quand on se sent dépassé, seul, ou à bout de solutions : c'est qu'il est temps de se faire accompagner.

CONSULTER EST UN ACTE FORT, UN VRAI PAS VERS SOI.

Ensemble, nous mettons du sens sur ce que vous vivez.

Je vous aide à comprendre vos mécanismes, à retrouver vos ressources, et à avancer vers ce qui vous fait du bien.

Il y a autant de raisons de venir en thérapie... que de personnes :
deuil ou séparation • accident de vie • difficultés relationnelles ou de couple • épuisement, stress au travail • manque de confiance, anxiété, émotions envahissantes • parentalité • infertilité • maladie invalidante • ménopause impactante • etc.

Votre souffrance est légitime. Elle mérite d'être écoutée, accueillie, et traversée. VOUS MERITEZ D'ALLER MIEUX.

En **thérapie individuelle** ou en **thérapie de couple**

➔ Pôle Karney Santé | **07 62 57 36 69** | RDV visio possible

ROPP MÉTALLERIE

Clément et Lucie Ropp : donner forme au métal, entre savoir-faire artisanal et aventure entrepreneuriale

Derrière Ropp Métallerie, il y a d'abord une rencontre celle de Clément et Lucie, puis un chemin qui s'est dessiné naturellement à deux : celui de transformer une idée commune en une véritable entreprise artisanale, construite autour du travail du métal et de l'envie de créer ensemble.

Évoluant depuis plusieurs années dans le secteur de la métallerie autour de Saint-Malo, Clément y a construit un savoir-faire reconnu. Son expertise et son engagement lui ont permis de gagner rapidement la confiance de son entourage professionnel.

Ropp Métallerie : du sur-mesure, du projet à la réalisation

Ils fondent ainsi en 2024 Ropp Métallerie, une entreprise spécialisée dans la fabrication métallique sur-mesure. Leur activité repose principalement sur l'inox, mais aussi sur l'acier et l'aluminium. Ils interviennent auprès de deux types de clients :

Les professionnels, avec des besoins techniques précis : escaliers industriels, garde-corps, passerelles, goulottes ou pièces spécifiques pour les sites de production, notamment dans l'agroalimentaire.

Les particuliers, pour des projets d'aménagement : portails, escaliers, mains courantes ou réalisations sur mesure. Dans ce

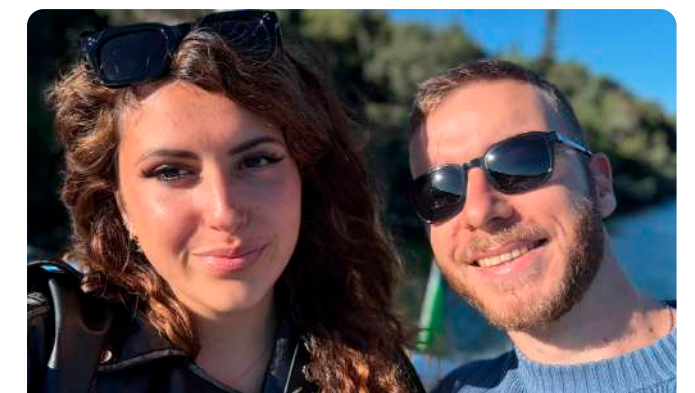
cas, l'accompagnement est plus poussé, avec des échanges, des exemples et un travail de conception partagé.

Dans tous les cas, leur approche reste la même : du projet à la réalisation, avec une prise en charge complète des attentes du client jusqu'à la fabrication.

Une entreprise bretonne ouverte bien au-delà du territoire

Installés dans la zone artisanale de Saint-Carné dans les ateliers d'Écodia, ils interviennent principalement en Bretagne, entre Dinan et Saint-Malo, mais sans réelle limite géographique. Selon les projets et les opportunités, ils peuvent travailler partout en France, et parfois au-delà, sans s'interdire de déplacements lorsque le chantier le nécessite.

➔ Ropp Métallerie - ZA du Guinefort
www.roppmetallerie.fr
06 74 32 99 46 | roppr.metallurgie@gmail.com



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

L'équipe « Saint-Carné au cœur du développement » présente sa vision pour la période 2026-2032 avec une ambition claire : développer la commune tout en préservant son identité et sa qualité de vie.

Le projet repose sur plusieurs priorités : renforcer la vie citoyenne, culturelle et associative, favoriser les liens entre générations et accompagner les habitants à chaque étape de leur parcours. Une attention particulière est portée au bien-vivre, à la solidarité et à la préservation du patrimoine communal.

Parmi les actions envisagées figurent la réflexion sur le devenir de la bibliothèque en lien avec des actions culturelles plus larges, la rénovation énergétique des bâtiments communaux, l'amélioration de la sécurité routière et piétonne, le développement des liaisons douces ainsi que le soutien aux associations et aux initiatives favorisant le vivre-ensemble.

L'équipe souhaite également poursuivre les investissements dans les équipements publics, les espaces de loisirs et les services de proximité, tout en défendant les intérêts de Saint-Carné au sein de l'agglomération.

À travers ce programme, l'équipe municipale affirme sa volonté de construire une commune dynamique, solidaire et attractive, en conciliant réalisme financier et préparation de l'avenir.

*Saint-Carné :
un projet tourné
vers l'avenir*



MAIRE

**Ronan
TRELLU**

Maire (sortant)

“ Notre engagement : développer la commune tout en préservant son identité et sa qualité de vie ”



Allain HOUËL

1er adjoint (équipe sortante)

Responsable de la commission cadre de vie (travaux, urbanisme, rénovation énergétique, relations avec Dinan Agglomération, voirie, espaces verts... Affaires générales, Etat civil, police et finances

“ Disponibilité, écoute, prise en compte des besoins pour l'amélioration du cadre de vie ”



Nathalie GUÉRIN

2ème adjointe (équipe sortante)

Responsable de la commission petite enfance, enfance, jeunesse (école, périscolaire, petite enfance, jeunesse...). Affaires générales, Etat civil, police et finances

“ Altruiste, faire preuve d'empathie et mener des actions concrètes tournées vers le bien être des autres ”



Jean-Baptiste CANIVET

3ème adjoint

Responsable de la commission vie citoyenne (associations, culture, sports, communication...) Affaires générales, Etat civil, police et finances

“ Redonner à chaque carnéenne et carnéen le sentiment d'appartenir à une communauté et la fierté de vivre à Saint-Carné, c'est tout l'enjeu de la Vie citoyenne ”

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Didier BOISSONNET
Conseiller municipal
délégué police, Cadre
de Vie, Affaires Sociales,
CLSPD, Missions Argent de
Poche

“ S'investir au service des carnéens ”



Jean-Baptiste LE MOING
Conseiller municipal
délégué à la commission
cadre de vie (travaux) et
au PNR et aux questions
agricoles

“ Ce mandat et à plus forte raison cette délégation aux travaux me permettront j'espère d'apporter une contribution sincère à notre équipe ainsi qu'à notre commune ”



Carmen VOLANTIN
Conseillère municipale
déléguée à la petite
enfance, à l'enfance et à la
jeunesse

“ À l'écoute de chacun, engagée pour l'enfance, petite enfance et le tissu associatif ”



Emmanuelle FLAUX
Conseillère municipale
déléguée à la commission
vie citoyenne et
correspondante défense

“ Engagée à la commission culture, je veux reconnecter les générations en faisant vivre le Conseil Municipal des Jeunes et notre mémoire collective ”



Anne-Sophie LEROUX
Conseillère municipale
déléguée à la
communication et à
l'enfance

“ Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin ”



Fabrice LESONGEUR
Conseiller municipal
Réfèrent au SDE22

“ Mettre mon expérience au service de la commune et de ses habitants, avec disponibilité, proximité et engagement ”



Jérôme RICARD
Conseiller municipal

“ Ravi d'être à nouveau au sein du conseil municipal pour contribuer au développement de notre commune ”



Hélène MAUFRAIS
Conseillère municipale

“ J'aime le contact et l'entraide. Je souhaite que les enfants et les familles se sentent bien dans notre commune ”



Chrystèle HOUËL
Conseillère municipale

“ Agricultrice et conseillère municipale, je suis attachée à notre territoire rural et à la qualité de vie de notre commune ”



Gabriel THENARD
Conseiller municipal

“ Vivre ensemble, c'est partager. Le danger, c'est de s'annihiler l'un l'autre ”



Nathalie LANGLOIS
Conseillère municipale

“ Apprendre et partager, donnons un nouveau souffle à notre bibliothèque ”

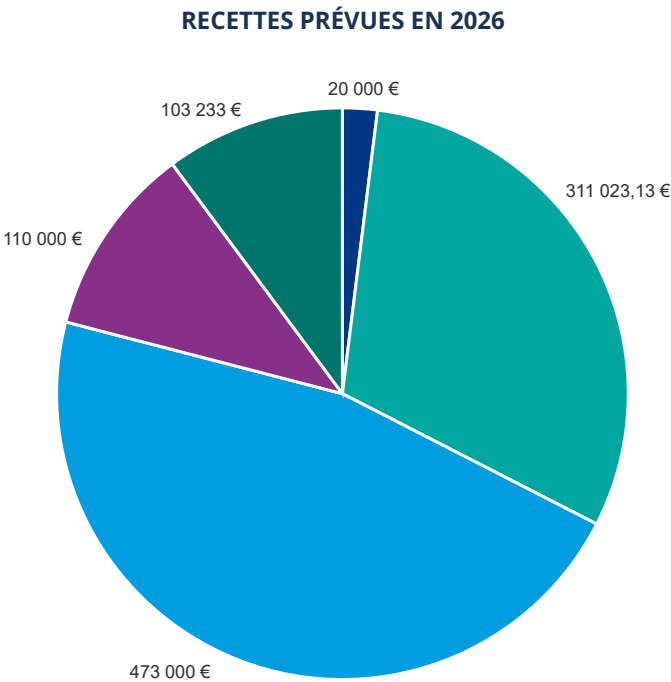
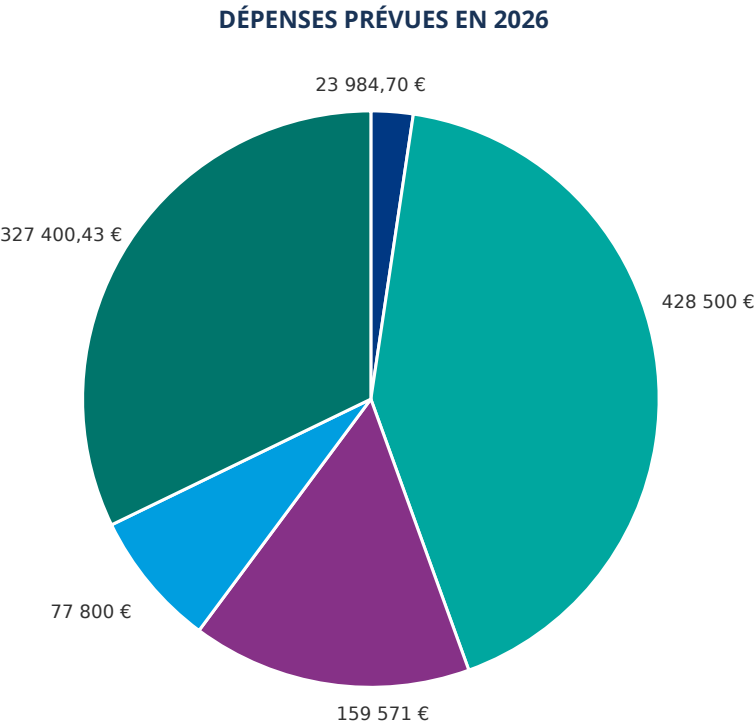
BUDGET 2026

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 DE LA COMMUNE ET LE COMPTE FINANCIER 2025 ONT ÉTÉ VOTÉS LE 4 MARS 2026.

1/ BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

Il reprend toutes les opérations de dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la commune : les dépenses nécessaires au fonctionnement des services, à la rémunération du personnel communal, les charges financières (intérêts et emprunts) et autres charges. En face la commune dispose de recettes.

- ➔ **Produits des services municipaux :** recettes des services périscolaires (garderie, cantine), redevance d'occupation du domaine public...
- ➔ **Impôts et taxes :** impôts directs locaux, droits de mutations...
- ➔ **Dotations, subventions et participations :** dotations État (DGF, DSR), département, fonds national de péréquation, compensation taxes foncières et habitation...
- ➔ **Autres produits de gestion courante :** revenus des locations (espace Karnay), produits exceptionnels...
- ➔ **Résultat de fonctionnement reporté :** partie de l'excédent de la section de fonctionnement de l'exercice budgétaire précédent attribuée à la section de fonctionnement.



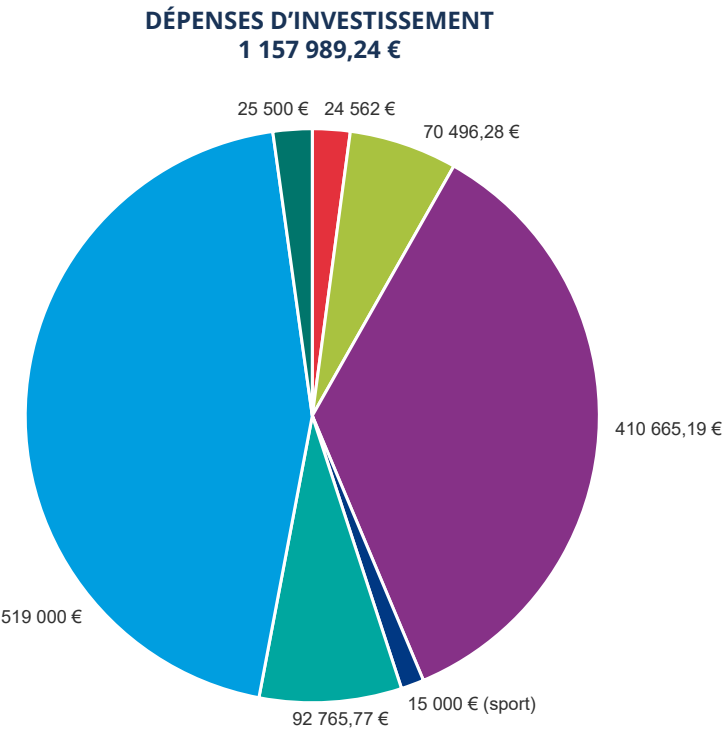
- ➔ **Charges à caractère général :** eau, électricité, carburants, denrées alimentaires, fournitures, entretien voiries, bâtiments, maintenance, contrats prestataires, autres services.
- ➔ **Autres charges de gestion :** indemnités maire et adjoints, subventions aux associations.
- ➔ **Charges de Personnel :** personnel communal, cotisations URSSAF, retraites...
- ➔ **Charges financières :** intérêts des emprunts et dettes.
- ➔ **Autres :** opérations d'ordre, atténuation de produits...

TOTAL Dépenses de fonctionnement	1 017 256,13 €
TOTAL RECETTES de fonctionnement	1 017 256,13 €

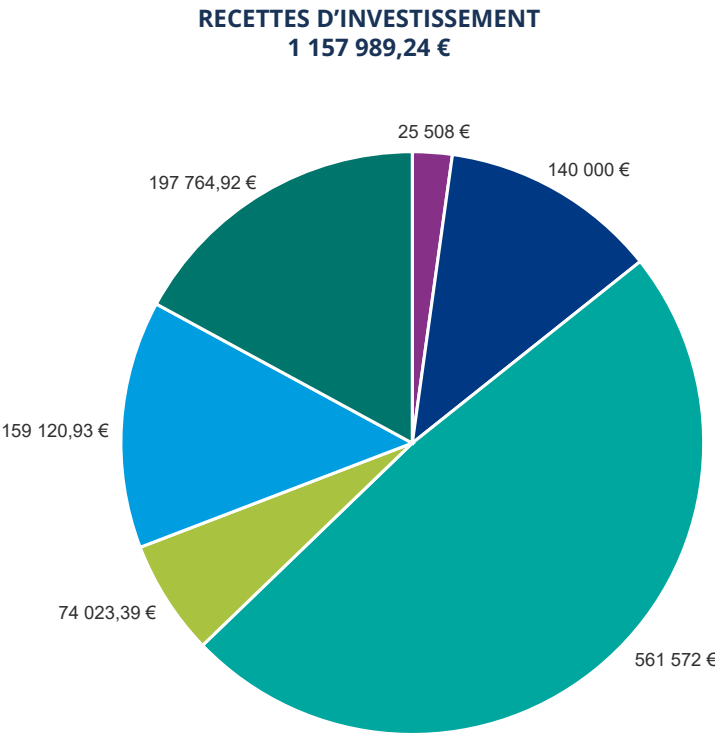
2/ BUDGET D'INVESTISSEMENT 2026

Il présente le programme d'investissements nouveaux ou en cours. Il prévoit la répartition des dépenses et des recettes d'investissement pour l'année 2026.

- ➔ **Excédent de fonctionnement 2025 :** différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'année précédente, affectée en partie au financement des investissements.
- ➔ **Remboursement de la TVA et taxe d'aménagement :** FCTVA : 157 120,93 € / Taxe d'aménagement : 2 000 €
- ➔ **Subventions d'investissement :** des subventions peuvent être versées par les partenaires (Etat, Département, Région, Dinan Agglomération...) lorsque les projets communaux concourent à l'atteinte de leurs objectifs.
- ➔ **Autofinancement :** différence estimée entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'année en cours, que la commune affectera au financement des immobilisations.
- ➔ **Opération d'ordre :** amortissements, intégration...
- ➔ **Résultat d'investissement reporté :** solde positif de la section d'investissement de l'exercice budgétaire précédent.



- ➔ **Education :** construction restaurant scolaire : 10 000 € (solde) / équipements école-périscolaire : 15 500 €.
- ➔ **Habitat :** réhabilitation maison 7 rue de l'église en 2 logements : 504 000 € / achat terrain : 15 000 €.
- ➔ **Aménagement des espaces publics, voirie, réseaux :** aménagement sécurité rue de la Croix de Pierre - Croix du Chesne : 70 000 € / illuminations fêtes de fin d'année : 2 765,77 € / éclairage public : 5 000 € / voirie : 15 000 €.
- ➔ **Sport, Culture et Loisirs :** équipements sportifs : 15 000 €.
- ➔ **Moyens généraux :** équipements - aménagements salle Karnay : 7 000 € / équipements mairie : 9 000 € / service technique : 12 800 € / travaux téléphonie-réseaux : 22 617,44 € / restauration retable majeur de l'église : 369 247,75 €.
- ➔ **Remboursement emprunt :** 70 496,28 €
- ➔ **Opérations d'ordre :** 24 562 €



Maintien des taux d'imposition en 2026	Taux 2025	Taux 2026	Produit estimé 2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties	37.43 %	37.43 %	319 502 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	67.00 %	67.00 %	26 063 €
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	15.10 %	15.10 %	6 584 €
Versement coefficient correcteur			65 540 €

CÉRÉMONIE DES VŒUX

La cérémonie des vœux s'est déroulée le samedi 3 janvier 2026, en présence des membres du Conseil Municipal des Jeunes. Ces derniers ont présenté un petit film de leur visite au Sénat.



OPÉRATION ARGENT DE POCHE

La mairie de Saint-Carné renouvelait l'opération «argent de poche» la semaine de vacances scolaires du 13 au 17 avril 2026, destinée aux adolescents résidant sur la commune, âgés de 14 à 17 ans. Cinq de nos jeunes, du lundi au vendredi de 09h à 12h, encadrés par un conseiller municipal et avec l'assistance des personnels communaux, participaient à des travaux sur des sites municipaux. Un couloir entre deux classes de l'école était repeint et les deux cours de récréation étaient désherbées, comme une partie de l'allée centrale du cimetière. Un grand merci à Lilwen, Louna, Léo, Maé et Jordan, pour leur implication, leur sérieux et leur excellent travail toujours dans la bonne humeur.

Les prochaines dates :
du 20 au 24 juillet et du 10 au 14 août 2026



SORTIE JEUNES

Cette année la sortie jeune organisée par la mairie a eu lieu à Enigmapark situé à Janzé (35) pendant les vacances de Pâques.

La journée s'est déroulée sous un beau soleil dès le matin au château du domaine des pères (à 15 min de Janzé) où nos 21 ados ont pu visiter le parc et pique-niquer avant d'aller se confronter aux différentes énigmes et parcours d'EnigmaPark. Tout le monde a apprécié cette belle journée.



RELAIS DES VILLAGES

Une 4e place, et Saint-Carné aux commandes en 2027
Pour la 40e édition du Relais des Villages, accueillie cette année par Saint-Juvat, les couleurs de la commune ont fait belle figure. Une équipe au complet, deux places gagnées au classement, et une nouvelle qui engage tout le village pour l'an prochain.

Ils étaient une quarantaine à porter le maillot de Saint-Carné en mai dernier, pour la 40e édition du Relais des Villages. Tous âges confondus, femmes et hommes mêlés, des plus jeunes aux plus aguerris : la commune a aligné une équipe complète, avec un relayeur ou une relayeuse pour chaque tronçon. Sur un parcours traversant 13 villages, réunir un coureur pour chaque relais relève autant de la logistique que du mollet, et c'est déjà une réussite en soi.

Le résultat a suivi : Saint-Carné termine à la 4e place, après une 6e place l'an dernier. Deux rangs gagnés en un an. Ce n'est pas un hasard, mais le fruit d'un collectif qui s'est structuré au fil des sorties et qui prend, course après course, de l'épaisseur.

Rendez-vous en 2027, à domicile !
La plus belle nouvelle est peut-être pour l'année prochaine. La 41e édition du Relais des Villages se tiendra à Saint-Carné. C'est notre commune qui aura l'honneur, et la charge, d'accueillir l'épreuve, de tracer le parcours et de recevoir les équipes voisines. Un défi collectif qui mobilisera bien au-delà des seuls coureurs : bénévoles, signaleurs, ravitaillements, tous les bras seront les bienvenus. L'organisation se prépare dès maintenant.



SAINT-CARNÉ COURT

La foulée du Relais devient association
Née dans le sillage du Relais des Villages, l'initiative « Saint-Carné court » a pris racine. Un groupe, des créneaux réguliers, et bientôt une association pour faire durer le plaisir de courir ensemble.

installés le week-end pour les adultes, et le dimanche pour les enfants. Sans inscription compliquée ni niveau requis : on vient courir, à son rythme, en bonne compagnie

Une association pour passer à la vitesse supérieure
Fort de cette dynamique, le collectif franchit une nouvelle étape et deviendra une association à la rentrée 2026. L'objectif est double. D'abord, offrir aux plus jeunes un véritable cadre d'activités et pourquoi pas, d'entraînement. Ensuite, leur créer un rendez-vous de compétition bien à eux : un cross annuel organisé à Saint-Carné, pour leur donner un objectif et faire vivre le village au rythme de la course. Les adultes, eux, continueront de trouver chaque semaine leurs créneaux pour courir ensemble.



Tout est parti du Relais des Villages. Le temps d'une épreuve, une équipe de Carnéens s'est formée, a transpiré côte à côte et a découvert ce que le sport collectif a de meilleur : l'envie de recommencer. Plutôt que de laisser cette énergie retomber une fois la ligne d'arrivée franchie, Jean-Baptiste Canivet et Sébastien Pinsault ont décidé de la prolonger. Premier réflexe, un groupe WhatsApp pour se donner rendez-vous. Très vite, des créneaux de course en groupe se sont

« Ce qui est né du Relais des Villages dit quelque chose de Saint-Carné : ici, une envie partagée se transforme en projet collectif. Le rôle de la commune, c'est d'accompagner ces élans citoyens et de les aider à trouver un cadre pour durer. Voir des adultes et des enfants courir ensemble le week-end, c'est exactement le type de vivre ensemble que nous voulons faire grandir », souligne Jean-Baptiste Canivet, adjoint au maire en charge de la vie citoyenne.

Envie de chausser les baskets ?
Que vous soyez coureur aguerri ou débutant complet, petits et grands, « Saint-Carné court » vous attend.

FOYER TERRAIN MULTISPORTS

Les agents techniques Magali et Paul ont réalisé des travaux au foyer du terrain des sports. C'est une salle pouvant accueillir 40 personnes maximum. Elle peut être louée, uniquement aux carnéens, 121.80€ pour la période du 31 mars au 1er octobre, et 150€ pour la période du 1er octobre au 31 mars.



JOURNÉE CITOYENNE



Le 25 avril, pas moins de 28 habitants se sont réunis devant la salle des associations à l'occasion de la journée citoyenne. Répartis en plusieurs petits groupes, les participants ont mené plusieurs actions dans la commune : réparation d'un pont enjambant un ruisseau, nettoyage du cimetière et ramassage de déchets le long des routes. Au cours de cette action citoyenne particulièrement ensoleillée, plusieurs sacs de déchets ont été collectés. Cette action a permis d'améliorer l'environnement local et de renforcer la solidarité entre citoyens. La journée s'est terminée par un moment convivial autour d'un apéritif et galettes saucisses sous le préau de l'école.



PROJET MÉMOIRE

SAINT-CARNÉ : RACONTEZ-NOUS NOTRE HISTOIRE !

Et si vos souvenirs devenaient l'héritage de demain ? La commune lance le projet «Mémoire Vivante» : une grande collecte de témoignages, de photos et d'anecdotes pour préserver l'âme de Saint-Carné.

Vous avez des souvenirs du bourg d'autrefois ?
Vous cachez des photos anciennes dans vos tiroirs ?
Vous aimez simplement écouter et partager ?

Que vous soyez Carnéen de toujours ou nouvel arrivant, votre contribution est précieuse pour faire revivre notre patrimoine humain.
On ne prépare bien l'avenir qu'en se souvenant du passé. On vous attend nombreux !

Venez en discuter :
Retrouvons-nous pour une rencontre conviviale (présentation du projet et échanges) :

➔ Le **16/07/2026** à 18h00
➔ et le **30/09/2026** à 18h00

À la Salle KARNAY

Contact & Infos :
Mairie de Saint-Carné
Tél. 02 96 83 58 22
Email : mairie@saintcarne.com

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Ce vendredi 8 mai 2026, la commune de Saint-Carné a commémoré le 81e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Entre devoir de mémoire et transmission aux plus jeunes, la cérémonie a rassemblé de nombreux habitants devant le monument aux morts.

Un rassemblement sous le signe du souvenir
Sous un ciel ensoleillé les élus locaux, et les citoyens se sont rejoints devant le monument aux morts. Dans le silence respectueux de l'assemblée, les drapeaux tricolores ont flotté pour honorer la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté.

Les temps forts de la cérémonie
La cérémonie a été marquée par plusieurs moments :
➔ **La lecture du message officiel :** Monsieur le Maire, Roman TRELLU, a donné lecture du message du ministre des Armées, rappelant l'importance de ne jamais oublier le prix de la paix en Europe.
➔ **L'appel aux morts :** Un moment toujours poignant où les noms des enfants de Saint-Carné tombés au front ont ré-

sonné dans le bourg, suivis de la traditionnelle mention « Mort pour la France ».
➔ **Le dépôt de gerbes :** La municipalité a déposé des fleurs au pied de l'édifice, symbole de la reconnaissance éternelle de la commune.

La jeunesse au cœur du devoir de mémoire
Cette année, la présence des enfants de la commune a été particulièrement remarquée, ils ont participé à la cérémonie en déposant des roses blanches au pied du monument aux morts, et chanté la Marseillaise, soulignant la volonté de Saint-Carné de transmettre ce flambeau du souvenir aux nouvelles générations.



Un moment de partage
Pour prolonger ce moment de recueillement par un temps de convivialité, l'ensemble des participants a été invité par la municipalité à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

DEVENIR PORTE-DRAPEAU

La Relève est à Saint-Carné !
La municipalité lance un appel aux jeunes de la commune (dès 10-12 ans) souhaitant s'investir dans un rôle citoyen et symbolique.



Pourquoi pas toi ?
Être porte-drapeau, ce n'est pas seulement porter un emblème lors des commémorations. C'est avant tout :

- ➔ Honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour notre liberté.
- ➔ Représenter fièrement la commune lors des cérémonies

officielles (8 mai, 11 novembre).
➔ Apprendre le protocole et les valeurs de la République de manière concrète.

Un engagement accessible
Nul besoin d'avoir une expérience militaire ou un lien familial particulier. Il suffit d'un peu de temps, de sérieux et de la volonté de transmettre un héritage.

Le saviez-vous ? Cet engagement citoyen est très valorisé dans un parcours personnel et peut être mentionné dans un dossier scolaire ou sur Parcoursup.

Comment nous rejoindre ?
Tu as entre 10 et 18 ans ? Tu souhaites en savoir plus sur ce rôle sans engagement immédiat ?
Contacte la Mairie : 02 96 83 58 22 | mairie@saintcarne.com

Saint-Carné compte sur sa jeunesse pour faire flotter les couleurs de la France !

L'ÉCOLE NORBERT GUITTON



LES CLASSES OUVERTES

Tous les jeudis après-midi, les élèves du CP au CM2 participent aux « Classes ouvertes ».

En avril et mai, les élèves avaient huit propositions d'ateliers : art plastique, échecs, électricité, jardinage, journal, origami, sécurité routière et tablettes.

Solan : « J'adore vu que les classes du CP au CM2 sont ensemble ! »

Enoa et Lya : « On a adoré l'activité sciences. »



LA SEMAINE « CINÉMA »

Du lundi 18 mai au vendredi 22 mai, les élèves de l'école ont participé à une semaine consacrée au septième art.

Pendant la première séance, on a enregistré nos portraits chinois. Il y avait un élève qui faisait le caméraman et un autre qui tenait la perche avec le micro.

Les jours suivants, on a tourné un film. Tamy nous disait « Silence » et on devait se taire. Quand elle disait « Moteur », le caméraman devait commencer à enregistrer en appuyant sur le bouton rouge. Quand elle disait « Action », les acteurs devaient dire leurs répliques.



LES CHORALES

La chorale a lieu un mardi sur deux. Il y a une chorale avec les maternelles et les CP et une autre chorale avec les CE1, les CE2, les CM1 et les CM2. Les PS-MS-GS-CP ont appris à chanter « Danse avec nous » et « Nous sommes les musiciens ». Les CE1-CE2-CM1-CM2 ont appris « Les comédiens », « Au musée de Pablo Picasso » et « Une chanson douce ».



LA CLASSE DEHORS

Les trois classes d'élémentaires et les élèves du pôle DAME participent aux classes dehors. Ils rejoignent toutes les deux semaines le bois du Tertre. Ils partent de l'école à pied avec une carriole pour amener les cahiers, le matériel et les gourdes.

Ils découvrent les noms des insectes, des arbres et des fleurs. Ils travaillent également la géométrie, la numération et sur la conjugaison des verbes.

Antonin : « J'aime bien parce qu'on est dans la nature. »



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Vendredi 13 mars, les élèves des classes élémentaires ont rencontré monsieur le maire et une adjointe pour comprendre le fonctionnement des élections municipales.

Les élections municipales servent à élire les conseillers municipaux. Après les conseillers municipaux élisent le maire.

Nathalie nous a expliqué comment se passait l'élection. Elle nous a présenté le matériel : les bulletins de vote, les enveloppes, l'isoloir, l'urne, le registre des signatures.



INITIATION À LA DANSE

Les élèves de CE2-CM1 et de CM1-CM2 ont participé à 10 séances de danse avec une intervenante, Annaïg LE ROY.

Vendredi 10 avril, après les 10 séances, les deux classes ont organisé un spectacle à l'espace Karnay. Toutes les classes de l'école sont venues voir le spectacle.

Les élèves de TPS-PS-MS : « On est allé à un spectacle avec de la danse, par les grands. On a regardé, ils ont dansé et secoué des foulards. C'était trop bien ! On a préféré la danse avec les foulards ! »



LES DÉLÉGUÉS

Tous les délégués ont été élus par vote dans leur classe. Les délégués se réunissent tous les mois pour parler de ce qui se passe à l'école. Ils viennent avec l'avis des enfants de leur classe et après le conseil, ils doivent expliquer ce qui a été décidé par les délégués. Les délégués se sont rendus à la mairie le lundi 11 mai. Ils ont été reçu par le maire et par 3 adjoints. Le maire et les adjoints ont dit ce qui serait possible de faire.



LA PISCINE

En juin, les élèves de GS, CP et CE1 profitent d'un cycle de natation à la nouvelle piscine de Dinan.

Chaque mardi et vendredi après-midi, les classes se rendent à la piscine pour participer à des séances encadrées par les maîtres-nageurs et les enseignants.

Les élèves de GS-CP : « Nous avons fait des parcours et nous avons appris à ramasser des objets au fond de l'eau. On a aussi appris à mettre la tête sous l'eau ! »



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

UN PERISCOLAIRE VIVANT ET CREATIF AU RYTHME DES ENFANTS

Ces derniers mois, les enfants du péricolaire ont participé à de nombreuses activités riches en découvertes, en créativité et en partage.

L'hiver a débuté dans la gourmandise avec un atelier cuisine autour de la galette des rois puis une conviviale « crêpes party », très appréciée des petits comme des grands.



En parallèle, les enfants ont réalisé différents bricolages sur le thème de l'hiver : bonnets, moufles et décorations colorées ont permis d'égayer cette saison.



Le printemps a ensuite inspiré de nombreuses créations artistiques réalisées à partir de matériaux recyclés : fleurs printanières, poules en papier mâché et ballon, cadres floraux ainsi qu'un joli cadre « muguet » pour célébrer le 1er mai. Les enfants ont également participé à la réalisation de fresques murales sur les thèmes de la mer et de la ferme, véritables projets collectifs favorisant l'imagination et le travail d'équipe.



Le projet d'école de cette année étant « L'art sous toutes ses façons », un atelier modelage a aussi été mis en place avec Mme Hillman, artiste de la commune. Les enfants ont pu découvrir les différentes techniques artistiques et diverses sources d'inspiration avant de choisir l'objet ou l'animal qu'ils souhaitaient créer : chat, personnage, papillon... Après une esquisse sur papier, ils ont appris à réaliser une structure



en fil de fer puis à donner forme à leur création à l'aide de scotch de peinture. Ils ont ensuite découvert les outils de modelage, le travail des expressions faciales et la terre autodurcissante. Lors des séances suivantes, les œuvres ont pris du volume grâce au papier mâché avant l'étape de la peinture, des finitions tissus, papier et petits détails décoratifs. Un projet très enrichissant dont les enfants étaient particulièrement fiers.

L'accompagnement aux devoirs se poursuit les lundis et jeudis avec des temps de lecture jusqu'à fin mars ainsi que des ateliers cuisine. Le temps du midi reste également un moment important de la vie collective. Les enfants poursuivent leur réflexion autour de la limitation des déchets dans les assiettes tout en partageant les anniversaires des copains, des instants toujours très attendus.



Les jours de pluie, les grands jeux organisés dans la salle de motricité permettent aux enfants de découvrir de nombreux jeux ludiques et collectifs. Lorsque le temps le permet, les activités extérieures prennent le relais avec une nouveauté actuellement en phase expérimentale : des zones de jeux sans distinction d'âge afin d'apprendre à jouer ensemble et favoriser l'entraide entre petits et grands. Une analyse de cette expérience sera réalisée dans les prochaines semaines.

Un péricolaire qui continue de vivre au quotidien avec des enfants épanouis, heureux et toujours enthousiastes à l'idée de partager de nouvelles aventures !

L'APE

Tout au long de cette année scolaire, l'APE de Saint-Carné s'est mobilisée avec enthousiasme pour soutenir les projets des enseignants pour les enfants.

Plusieurs ventes ont été organisées au fil des mois, permettant de récolter des fonds tout en créant des moments de convivialité entre les familles.

Au mois de mars, notre repas en salle a rencontré un beau succès. Dans une ambiance chaleureuse, chacun a pu partager un agréable moment placé sous le signe de la joie, de la bonne humeur et du dynamisme. Ces instants de rencontre et d'échange sont précieux pour renforcer les liens au sein de notre commune.



Pour clôturer l'année en beauté, nous avons organisé la fête de l'école le 14 juin dernier.



Sous un soleil de plomb, petits et grands ont profité d'une journée riche en animations. Les enfants ont particulièrement apprécié la présence d'un artiste créateur de bulles et sculpteur de ballons.

La chorale de l'école a offert un joli moment d'émotion, tandis que les nombreux stands ont rencontré un vif succès. Les visiteurs ont pu s'amuser grâce aux jeux en bois fabriqués avec talent par un papa de l'école, à la traditionnelle pêche aux canards, au château gonflable ainsi qu'aux différentes animations proposées tout au long de la journée.

Le stand de l'APE a également été très apprécié avec la vente de galettes-saucisses, sandwiches, crêpes et gâteaux généreusement préparés par les parents.

Cette fête a été une belle réussite et a permis de terminer l'année scolaire dans la bonne humeur, malgré la chaleur intense.

À travers ces différentes manifestations, l'APE poursuit un

objectif essentiel : contribuer au financement des sorties scolaires, des activités pédagogiques et de divers équipements au bénéfice de tous les enfants de l'école. Pour continuer à mener ces projets, la participation de chacun, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, reste précieuse. Quelques heures de bénévolat, un coup de main lors d'un événement ou simplement une présence lors de nos actions contribuent à faire vivre notre association et à maintenir cette dynamique collective qui profite à tous.

L'APE tient à adresser ses plus sincères remerciements à la mairie pour son soutien, ainsi qu'à l'ensemble des parents bénévoles qui, par leur aide, leur implication et leur générosité, ont contribué au succès de toutes ces manifestations.

Grâce à vous, cette année a été riche en partage et en beaux souvenirs pour les enfants.

Je souhaite adresser un remerciement tout particulier à l'ensemble des membres de l'équipe. Leur engagement, leur enthousiasme, leurs nombreuses idées et leur dynamisme sont le moteur de toutes les actions menées tout au long de l'année.

Grâce à leur bonne humeur, leur disponibilité et leur envie de faire avancer les projets, l'association continue de se développer et d'offrir de beaux moments aux enfants et à leurs familles. C'est avant tout grâce à cette formidable équipe que toutes ces manifestations peuvent voir le jour et rencontrer un tel succès.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été. L'équipe APE



26/11/2016
C'est grâce à un couple amoureux de chevaux que nous est venue l'idée d'organiser une sortie à Villepinte au salon du cheval.
C'EST LE DEBUT DE L'AVENTURE



24/06/2017
ZOO DE BEAUVAL



12/06/2021
GRANDE BRIÈRE



18/06/2022
PLANÈTE SAUVAGE



10/06/2023
TERRA BOTANICA



30/06/2018
ROCHEFORT-EN-TERRE / TROPICAL PARK



18 février 2018
création de l'association
Culture Nature Découverte
Bretagne Saint Carné



17/06/2019
ROSCOFF / BATZ



08/06/2024
FOUGÈRES



14/06/2025
AUDIERNE



MARS 2021
Plantation de 2 arbres cour de l'école et inauguration avec la participation des élèves, du directeur de l'école M. Landure et de M. le Maire



2 EXPOS PHOTOS
24 janvier 2020 avec le concours association Vivarmor et le 27 janvier 2024 avec 3 exposants : Marie Beaumanoir - Jean-Jacques Lejoubioux - Patrice Dumas



3 REPAS
offerts par l'association aux adhérents
17/09/2022 - 15/01/2023 - 30/01/2025



Le but de l'association est de vous faire découvrir notre belle Bretagne et de vous permettre d'en profiter pleinement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



DÉCOUVERTE EN PHOTOS
de la faune bois du Tertre



C'EST AUSSI...

- ➔ 2 vide-greniers : à l'école le 13 mai 2023 et dans le bourg le 17 septembre 2023.
- ➔ Participation aux manifestations de Saint-Carné : comice, chasse aux oeufs de Pâques, fête du village, etc.
- ➔ Ventes de repas à emporter : 2 en 2024, 2 en 2025 et 2 prévues en 2026.

RAPPEL

Vente de choucroute à emporter
Le 10 octobre 2026

13/06/2026
PERROS GUIREC



CLUB DE L'AMITIÉ

Coup d'œil sur les activités passées :

- 31 janvier : Assemblée Générale
 - Paiement de la cotisation : 15 euros
 - Renouvellement du tiers sortant
 - Lecture du bilan 2025 et galette des rois
- 24 février : loto et crêpes
- 31 mars : potée (160 parts et 88 à table)
- Avril : concours de belote
- 19 mai : sortie direction Morlaix - Visite du Château du Taureau et de la Manufacture des Tabacs
- 26 mai : les jeux divers ont remplacé le concours de boules (cause canicule)
- 30 juin : grillades



VÉLO DÉTENTE

Nous avons remis de nouveaux maillots aux 35 adhérents du club très visibles sur la route pour notre sécurité.

Le départ est fixé à 8h30 place de l'église les mercredi et samedi matin pour des sorties de 40 à 100 kms selon la forme physique de chacun.

Les vélos à assistance électrique sont les bienvenus ainsi que les personnes intéressées par cette activité.

Nous vous souhaitons un bel été



LA BIBLIOTHÈQUE

N'hésitez pas à nous rendre visite à la bibliothèque, beaucoup de nouveautés vous y attendent.

Horaires d'ouverture :

Mercredi	11H à 12H
Samedi	11H à 12H - 14H à 15H

YOGA SAMANA

Venez nous rejoindre pour la rentrée de septembre 2026. Trouver le bon équilibre avec le yoga, entre respiration, relaxation et asanas (postures).

Les cours de Yoga de 75 minutes sont accessibles à tous, ils ne demandent pas d'être sportifs ou souples.

3 cours de yoga à Saint-Carné « Espace Karnay »

Le mardi : 9 h 30 / 18 h 00 / 19 h 30.

Essai sur inscription

Renseignements : 06 48 43 95 51

www.yoga-samana.com



LA MARCHÉ

Le 18 mai dernier, c'était notre sortie annuelle en car : destination PLOUGRESCANT et TREGUIER .

Nous étions 48 personnes (43 membres du club et 5 autres personnes).

Le matin nous avons fait une randonnée le long de la côte en suivant le GR34. Deux circuits étaient proposés : un de 6 KM et l'autre de 9,5 KM, dans un cadre vraiment magnifique.

Après un pique-nique le midi à proximité de la mairie de Plougrescant, nous sommes allés visiter Tréguier, un joyau d'architecture avec notamment ses maisons à colombage et sa cathédrale.

Au retour à Saint carné, nous avons clôturé la journée par un repas convivial avec, entre autres, la traditionnelle galette-saucisse grillée avec brio par 2 membres du club qui ne marchaient pas (Yvan Grouael et Michel Joret) et un bénévole (Daniel Barbier).

Nous espérons pouvoir renouveler ce genre d'escapade l'année prochaine.

Le bureau de la M.S.A.C.



TRANSPORT SCOLAIRE

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE 1ER JUIN 2026

À compter de la rentrée scolaire 2026, le réseau DINAMO de Dinan Agglomération assurera la majorité des transports scolaires sur son territoire. Avec 72 circuits et près de 4 000 élèves transportés chaque jour, cette évolution s'accompagne de plusieurs changements, dont l'arrivée de la carte KorriGo.

TRANSPORT SCOLAIRE : CE QUI CHANGE EN 2026

À compter de la rentrée scolaire 2026, Dinan Agglomération devient le gestionnaire principal des transports scolaires sur son territoire. Dans ce cadre, 46 circuits jusqu'ici opérés par la Région Bretagne sont transférés à l'Agglomération. Les circuits BreizhGo deviennent ainsi des circuits DINAMO Scolaire, opérés localement.

Au total, plus de 4 000 élèves seront transportés chaque jour sur 72 circuits scolaires DINAMO à l'échelle du territoire.

Plusieurs évolutions accompagnent cette nouvelle organisation :

- une inscription simplifiée, désormais entièrement gérée par Dinan Agglomération via une plateforme en ligne accessible sur son site internet à partir du 1er juin ;
- le déploiement d'une billettique, avec la généralisation de la carte KorriGo, que chaque élève devra valider à bord des véhicules.

Malgré cette évolution d'organisateur du service de transport scolaire, les habitudes des usagers sont largement préservées. Grâce au transfert des marchés en cours par la Région Bretagne (jusqu'en 2030), les tracés et horaires des circuits restent globalement inchangés par rapport à l'année scolaire actuelle. Les élèves continueront ainsi à bénéficier de repères stables pour leurs trajets domicile – établissement, avec les mêmes points d'arrêt dans la grande majorité des cas.

LES DATES CLÉS À RETENIR

- 1er juin 2026 : ouverture des inscriptions en ligne sur le site dinan-agglomeration.fr
- 31 juillet 2026 : clôture des inscriptions (au-delà, une majoration tarifaire sera appliquée)
- 1er septembre 2026 : mise en service du nouveau dispositif à la rentrée scolaire

Dinan Agglomération invite les familles à anticiper leurs démarches afin de garantir une prise en charge dans les meilleures conditions dès la rentrée.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions aux transports scolaires se font désormais exclusivement en ligne, via une plateforme dédiée accessible sur le site dinan-agglomeration.fr

En quelques étapes simples, les familles peuvent :

- Vérifier l'existence d'un circuit adapté à leur besoin (commune de résidence / établissement scolaire)
- Compléter le formulaire d'inscription (accessible en ligne à

- partir du 1er juin)
- Transmettre les pièces justificatives nécessaires (justificatif de domicile, photo d'identité, carte KorriGo le cas échéant...)
- Finaliser leur dossier et procéder au paiement en ligne

Une fois l'inscription validée, les familles reçoivent un email de confirmation précisant les modalités de paiement, le circuit attribué et les informations pratiques.

Si l'élève possède déjà une carte KorriGo, l'abonnement sera directement chargé dessus. Dans le cas contraire, une carte sera envoyée au domicile.

INFOS PRATIQUES

Retrouvez toutes les informations en ligne sur dinan-agglomeration.fr rubrique transports > le réseau Dinamo > Dinamo scolaire.

Contacts :
Tél. 02 30 100 300
dinamo.scolaire@dinan-agglomeration.fr

HORAIRES DINAMO

LIGNE 7

Où et quand prendre le bus ?

Le point de rendez-vous est fixé à l'arrêt « Rue de la Forge » (dans le bourg). La ligne 7 (Broons ⇌ Dinan) propose des horaires adaptés aux journées de travail ou aux sorties, du lundi au samedi :

POUR ALLER À DINAN (RUE DERoyer)

- lun. au ven. 08h11 (arrivée 08h26)
- mer. et sam. 14h11 (arrivée 14h26)

POUR REVENIR À ST-CARNÉ (RUE DE LA FORGE)

- mercredi 09h00 (arrivée 09h15)
- jeudi 12h20 (arrivée 12h35)
- lun. au ven. 18h15 (arrivée 18h30)
- samedi 18h45 (arrivée 19h00)

Comment ça marche ?

- C'est gratuit : Aucun ticket ni abonnement n'est nécessaire. L'accès est libre.
- C'est simple : Présentez-vous à l'arrêt quelques minutes avant l'heure.
- Pour qui ? Pour tous ! Jeunes, actifs, seniors...

Pour consulter l'ensemble des arrêts et vérifier les horaires en période de vacances scolaires, rendez-vous sur dinan-agglomeration.fr ou téléchargez l'application mobile.

NOUVELLE PISCINE

LA NOUVELLE PISCINE DE DINAN AGGLO ACCUEILLE SES PREMIERS USAGERS

Après plusieurs années d'études et de travaux, la nouvelle piscine de Dinan Agglomération a ouvert ses portes au public. Cet équipement moderne vient renforcer l'offre sportive et de loisirs du territoire en proposant des installations adaptées à tous les publics.

La piscine dispose d'un bassin sportif, d'espaces dédiés à l'apprentissage de la natation et aux loisirs aquatiques, ainsi que d'un bassin nordique extérieur particulièrement apprécié des nageurs. Un espace bien-être complète également les équipements proposés.

Pensée pour répondre aux besoins des habitants, des scolaires et des associations sportives, cette nouvelle structure offre des conditions de pratique modernes et confortables. Les usagers peuvent profiter de plages horaires élargies ainsi que de différentes formules d'abonnement adaptées à la fréquence de leur pratique.

Avec cette réalisation, Dinan Agglomération se dote d'un équipement structurant qui contribue à l'attractivité du territoire et au développement des activités sportives et de détente. Depuis son ouverture, la fréquentation témoigne déjà de l'intérêt des habitants pour ce nouvel espace aquatique.

25 rue Capitaine Hesry à Dinan

DÉCHETS & INCIVILITÉS

POUR UNE COMMUNE PROPRE ET RESPECTUEUSE

Chaque habitante et chaque habitant a un rôle à jouer pour préserver la propreté de notre cadre de vie. Trop souvent, des dépôts sauvages, des déchets abandonnés ou des déchets mal triés envahissent rues, trottoirs, espaces verts et caniveaux. Ces incivilités dégradent non seulement l'environnement, mais aussi le bien être et la qualité de vie de tous.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Il est **interdit de jeter ou d'abandonner des déchets** — ordures ménagères, emballages, encombrants, ou tout autre déchet — sur les voies publiques ou privées, en dehors des conteneurs prévus et des jours/horaires de collecte.
- Le non respect de cette règle peut entraîner une **amende forfaitaire**. En cas d'abandon dans la rue, l'amende est en général de **135 €** si elle est payée dans les 45 jours suivant le constat.
- Si l'amende n'est pas réglée dans le délai imparti, elle peut être majorée (jusqu'à 375 €), et dans certains cas — notamment si un véhicule a servi au transport des déchets — l'amende peut atteindre jusqu'à 1 500 €, avec possible

- confiscation du véhicule.
- Même le non respect des règles de collecte (tri, bon contenant, bons jours/horaires) peut être sanctionné.
- Les déjections canines laissées sur la voie publique (trottoirs, rues, espaces verts, parcs, abords d'écoles...) sont considérées comme des déchets. Tout propriétaire de chien est tenu de **ramasser immédiatement les déjections de son animal**, par tout moyen approprié.

CE QUE CHACUN PEUT FAIRE — NOS BONNES PRATIQUES

- Utiliser les **conteneurs et bennes** prévus pour les ordures ménagères, le tri, ou les encombrants.
- Respecter les **jours et horaires de collecte** fixés par Dinan Agglomération.
- En cas d'objets volumineux ou encombrants, ne pas les abandonner sur le trottoir, mais les déposer en **déchetterie**.
- Pour les déchets "ordinaires" (emballages, petits détritus...) : penser à les jeter correctement — ne rien jeter dans la rue, les caniveaux, les espaces verts ou aux bords des routes.
- Si vous constatez un dépôt sauvage ou un geste d'incivilité : n'hésitez pas à le **signaler à la mairie**, pour que des mesures puissent être prises.

Les tarifs

	Tarifs Résidents Dinan Agglomération	Tarifs Hors agglomération
Entrée espace aquatique	6€	7€
Entrée réduite de 4 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, apprentis, carte d'invalidité...	4,80€	5,60€
Entrée Bien-être + Espace aquatique	18€	22€
Carte famille	25€	25€
Carte 10 entrées	51€	59,50€
Pass Aquatique	25€/mois	30€/mois
Pass Bien-Être + Aquatique illimité	41€/mois	47€/mois
Pass Complet « La Piscine » Aquatique + Bien-Être + Activités	50€/mois	60€/mois
Cours à l'année	260€	312€

Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans & accompagnant de personne en situation de handicap.

Les horaires

• Période scolaire

Lun	7h → 8h30 (abonnés) 11h → 13h30 17h → 20h
Mar	11h → 13h30 17h → 21h30
Mer	11h → 20h
Jeu	7h → 8h30 (abonnés) 11h → 13h30 17h → 20h
Ven	11h → 13h30 17h → 20h
Sam & Dim	9h30 → 13h30 14h30 → 18h Le bassin d'apprentissage est fermé le samedi matin (bébés nageurs)

• Petites vacances

Lun	10h → 13h30 14h30 → 19h
Mar	10h → 13h30 14h30 → 21h30
Mer Jeu & Ven	10h → 13h30 14h30 → 19h
Sam & Dim	9h30 → 13h30 14h30 → 18h

• Grandes vacances

Lun & Dim	10h → 19h
--------------	-----------



CHANGEMENT JOUR DE COLLECTE

À compter du lundi 5 octobre 2026, votre commune sera concernée par un changement du jour de collecte des ordures ménagères et/ou de collecte sélective.

Cette modification fait suite à un réajustement de certaines tournées et au transfert des emballages ménagers et papiers vers un nouveau lieu de stockage, extérieur au territoire de Dinan Agglomération.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous le nouveau calendrier de collecte de votre commune, applicable à partir d'octobre 2026. Les

jours de collecte du mois de septembre restent inchangés. Ce calendrier est téléchargeable sur le site de Dinan Agglomération en cliquant sur votre commune via ce lien : <https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/omaccueil/index.php>

Un courrier accompagné du calendrier papier sera envoyé à vos administrés première semaine de septembre.

Le service réduction et collecte des déchets se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations.

ORDURES MÉNAGÈRES		EMBALLAGES ET PAPIERS	
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 Mardi	1 Jeudi	1 Dimanche	1 Mardi
2 Mercredi	2 Vendredi	2 Lundi	2 Mercredi
3 Jeudi	3 Samedi	3 Mardi	3 Jeudi
4 Vendredi	4 Dimanche	4 Mercredi	4 Vendredi
5 Samedi	5 Lundi	5 Jeudi	5 Samedi
6 Dimanche	6 Mardi	6 Vendredi	6 Dimanche
7 Lundi	7 Mercredi	7 Samedi	7 Lundi
8 Mardi	8 Jeudi	8 Dimanche	8 Mardi
9 Mercredi	9 Vendredi	9 Lundi	9 Mercredi
10 Jeudi	10 Samedi	10 Mardi	10 Jeudi
11 Vendredi	11 Dimanche	11 Mercredi	11 Vendredi
12 Samedi	12 Lundi	12 Jeudi	12 Samedi
13 Dimanche	13 Mardi	13 Vendredi	13 Dimanche
14 Lundi	14 Mercredi	14 Samedi	14 Lundi
15 Mardi	15 Jeudi	15 Dimanche	15 Mardi
16 Mercredi	16 Vendredi	16 Lundi	16 Mercredi
17 Jeudi	17 Samedi	17 Mardi	17 Jeudi
18 Vendredi	18 Dimanche	18 Mercredi	18 Vendredi
19 Samedi	19 Lundi	19 Jeudi	19 Samedi
20 Dimanche	20 Mardi	20 Vendredi	20 Dimanche
21 Lundi	21 Mercredi	21 Samedi	21 Lundi
22 Mardi	22 Jeudi	22 Dimanche	22 Mardi
23 Mercredi	23 Vendredi	23 Lundi	23 Mercredi
24 Jeudi	24 Samedi	24 Mardi	24 Jeudi
25 Vendredi	25 Dimanche	25 Mercredi	25 Vendredi
26 Samedi	26 Lundi	26 Jeudi	26 Samedi
27 Dimanche	27 Mardi	27 Vendredi	27 Dimanche
28 Lundi	28 Mercredi	28 Samedi	28 Lundi
29 Mardi	29 Jeudi	29 Dimanche	29 Mardi
30 Mercredi	30 Vendredi	30 Lundi	30 Mercredi
	31 Samedi		31 Jeudi

JOURS FÉRIÉS : la collecte aura lieu le lendemain. Toutes les déchèteries sont fermées. **Vacances scolaires ZONE B** : académie de Rennes

FERME PÉDAGOGIQUE

LA TRIBU DE CHARLY : DES ACTIVITÉS AU CONTACT DES ANIMAUX

Installée aux Champs-Géraux, La Tribu de Charly propose des activités pédagogiques, de loisirs et de médiation par l'animal, destinées aux particuliers, aux familles et aux groupes.

Des visites guidées, ateliers nature, anniversaires, stages et activités autour du jardin pédagogique permettent aux enfants comme aux adultes de découvrir la vie à la ferme, de s'éveiller et de grandir au contact des animaux.

La structure développe également des séances de médiation par l'animal. La relation avec des animaux éduqués et socialisés peut favoriser l'apaisement, le mieux-être et la confiance en soi. Les accompagnements peuvent être individuels, collectifs

ou organisés sous forme d'ateliers en famille.

La Tribu de Charly propose enfin un accueil éducatif et social pour les enfants, adolescents et adultes en situation de fragilité. Cet espace bienveillant, sans hébergement, permet à chacun de se ressourcer et d'avancer à son rythme.

Les projets sont construits avec Marie, éducatrice spécialisée et intervenante en médiation par l'animal.

La Tribu de Charly
118 La Moinerie - 22630 Les Champs-Géraux
Tél. 06 58 54 33 42
latribudecharly@gmail.com



RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser auprès de leur mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Cette démarche, appelée recensement citoyen, constitue une obligation légale et représente la première étape du parcours de citoyenneté.

Le recensement permet à l'administration d'inscrire automatiquement les jeunes sur les listes électorales à leur majorité et de les convoquer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il est également indispensable pour effectuer certaines démarches administratives, notamment l'inscription à des examens, concours ou au permis de conduire.

Pour effectuer cette formalité, le jeune ou son représentant légal doit se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Dans certaines communes, cette démarche peut également être ré-

alisée en ligne via le portail officiel de l'administration française.

À l'issue du recensement, une attestation est délivrée. Ce document doit être conservé précieusement, car aucun duplicata ne peut être fourni par la mairie. En cas de perte, les démarches de remplacement peuvent être plus complexes auprès des organismes compétents.

La municipalité invite les familles concernées à ne pas attendre et à effectuer cette démarche dès les 16 ans du jeune. Au-delà de son caractère obligatoire, le recensement citoyen permet à chacun de participer pleinement à la vie civique et républicaine de notre pays.

Pour tout renseignement complémentaire, les administrés peuvent contacter la mairie ou consulter le site officiel de l'administration française.

CONFÉRENCE INCARNATION

Sophie Wiszniak (énergéticienne, médium), Cécile Moreau (énergéticienne, médium et praticienne en Hypnose Transpersonnelle®) et Xavier Murez (créateur/auteur du podcast Entre deux Mondes et praticien en Hypnose Transpersonnelle®) animeront une conférence :

Vendredi 2 octobre à 19h à l'espace KARNAY sur le thème suivant :
« Au delà des épreuves, défis et souffrances, quel est le sens de l'incarnation ? »

Accueil à partir de 18h30 | Conférence de 19h à 22h
Entrée : 15 € (Règlement à la réservation par virement bancaire - Remboursement si annulation au maximum 48h avant la conférence)

Inscription au **06 89 15 70 78** ou **06 78 79 10 29**
contact@sophie-energeticienne.fr | contact@xaviermurez.com
Les réservations sont ouvertes

MOI ÉMOIS, DE ST-CARNÉ À AVIGNON

Afin de nous préparer à la grande aventure qu'est le festival d'Avignon, nous avons sollicité Pascal Perrin du Festival Premiers Émois (Théâtre en Rance) afin de mettre en place un partenariat.

En échange d'un lieu de répétition pour deux jours, nous offrons à l'école maternelle une séance du spectacle « Moi Émois ».

Nous avons eu le grand plaisir d'être accueillis à Saint-Carné et de proposer une séance le 17 juin pour une vingtaine

d'enfants !
La Compagnie Les Voyageurs Immobiliers remercie Pascal Perrin ainsi que la Mairie de Saint-Carné et plus spécifiquement Typhène pour cette collaboration des plus magiques !
Au cœur des émotions, ce spectacle pour les plus jeunes sera visible à l'Espace Alya du 4 au 26 juillet 2026 pendant le festival d'Avignon !
Toutes les informations sont sur le site de la compagnie : <https://www.spectaclespourtoutpetits.com/moi-emois>



CM DU 3 DÉCEMBRE 2025

FINANCES

1) Orientations budgétaires 2026

Présentation des projets d'investissement envisagés au budget 2026 : restauration du retable majeur (250 000 € + honoraires d'architecte), acquisition du terrain et de la maison au 7 rue de l'Eglise (153 000 €), travaux et maîtrise d'œuvre de cette maison (432 000 €), terrain Chauchix Semel (10 000 €), voirie (10 000 €), équipements spor-tifs du Bois du Tertre (8 200 €).
Décision : à l'unanimité, le Conseil inscrit ces projets au budget primitif 2026.

2) Tarifs municipaux 2026

À l'unanimité, le Conseil fixe les tarifs municipaux 2026 :

Prestation	Hab. commune	Hors commune
Arrhes réservation	100,00 €	—
Caution sans matériel	311,00 €	—
Caution avec matériel (sono, vidéoprojecteur, écran)	2 000,00 €	—
Week-end de 2 jours (sans matériel)	323,11 €	394,55 €
Week-end de 3 jours (sans matériel)	432,94 €	526,78 €
Week-end de 4 jours (sans matériel)	488,39 €	592,90 €
Location matériel (sono, vidéo-projecteur, écran)	60,78 €	83,18 €
Vaisselle	0,45 €	0,82 €
Soirée dans la semaine	166,35 €	—
Vin d'honneur (obsèques, entreprises, etc.)	66,11 €	—
Location salle associative pour réunion	37,32 €	—

Redevance spéciale ordures ménagères : 10,00 € (forfait 1 bac jaune / 1 bac gris) ; 10,00 € par bac supplémentaire.
Mange-debout : location de 10 housses 6,02 € ; flûte à champagne 0,11 € ; housse en cas de perte ou détérioration 56,94 € ; table en cas de perte ou détérioration 103,53 €.

Location du foyer du foot (habitants de la commune)

Période	Tarif	Caution
Du 31 mars au 1er octobre	121,80 €	203,00 €

(Un tarif hivernal, du 1er octobre au 31 mars, sera ajouté par délibération du 1er avril 2026 : 150,00 €, caution 200,00 €.)

Concessions funéraires, colombarium, caverne

Durée	Concession	Colombarium	Caverne
6 ans	—	146,09 €	—
10 ans	—	244,20 €	—
15 ans	102,37 €	365,76 €	52,25 €
20 ans	—	489,46 €	—
25 ans	—	609,96 €	—
30 ans	164,22 €	—	82,11 €
50 ans	242,06 €	—	120,50 €

Cantine scolaire — tarifs adultes

Bénéficiaire	Tarif
Enseignant	5,51 €
Personnel communal (Saint-Carné)	5,05 €
Repas enfant Calorguen (convention prestation de service) et IME Les Vallées	3,33 €
Repas enseignant Calorguen (convention prestation de service) et IME Les Vallées	5,51 €

Cantine scolaire — tarifs élèves de l'école Norbert Guitton, à compter du 01/09/2026

Tranche	Quotient familial	Tarif
1	De 0 € à 1 000 €	1,00 €
2	De 1 001 € à 1 500 €	2,65 €
3	À partir de 1 501 €	4,11 €

Accueil périscolaire, à compter du 01/09/2026

Tarif 1 journée (garderie du soir et du matin) :

Quot. familial	1er enfant	2e enfant	3e enfant	4e enfant et +
0 € à 800 €	2,67 €	2,28 €	2,03 €	0,00 €
800 € à 1 200 €	3,11 €	2,73 €	2,37 €	0,00 €
1200 € à 1500 €	3,44 €	2,90 €	2,47 €	0,00 €
Plus de 1500 €	3,74 €	3,21 €	2,67 €	0,00 €

Tarif demi-journée (garderie du soir ou du matin) :

Quot. familial	1er enfant	2e enfant	3e enfant	4e enfant et +
0 € à 800 €	1,47 €	1,22 €	1,11 €	0,00 €
800 € à 1 200 €	1,70 €	1,49 €	1,30 €	0,00 €
1200 € à 1500 €	1,89 €	1,53 €	1,33 €	0,00 €
Plus de 1500 €	2,06 €	1,76 €	1,47 €	0,00 €

3) Maison 7 rue de l'Eglise : rénovation en 2 logements (subvention DSIL)

Rénovation énergétique de l'ancienne maison du 7 rue de l'Eglise en 2 logements communaux à loyer modéré. Avec le logement de secours du n°5 et les 5 logements sociaux de La Rance, ce sont 8 logements créés en cœur de bourg. Gain énergétique d'au moins 40 % (isolation biosourcée, menuiseries neuves, remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur, photovoltaïque pour l'eau chaude). Chantier d'environ 10 mois, fin prévue mi-mars 2027.
Décision : à l'unanimité, le Conseil approuve le projet, valide le plan de financement et le calendrier, et sollicite la DSIL 2026.

4) Maison 7 rue de l'Eglise : subvention ORECA du SDE22

Même projet, au titre de la rénovation énergétique.

Décision : à l'unanimité, le Conseil sollicite la subvention ORECA 2025 auprès du SDE22.

5) Équipements sportifs Bois du Tertre (subvention DETR)

Installation d'agrès fitness multigénérationnels autour de la tyro-lienne, accessibles à tous, y compris les seniors, en complément du parcours fitness existant. Pose en mai-juin 2026, mise en service en juillet.

Décision : à l'unanimité, le Conseil approuve le projet et sollicite la DETR 2026.

6) Retable majeur (subventions DRAC / Département / Région)

Point reporté, dans l'attente du chiffrage définitif de l'architecte (résultat du diagnostic amiante du mur est du chœur attendu).

TRAVAUX / ACQUISITION

1) Enseignes du restaurant scolaire et de l'école

Deux devis : Atelier Gauthier (2 929,62 € TTC) et Pixel (1 512 € TTC).
Décision : à l'unanimité, le Conseil retient Atelier Gauthier pour

l'enseigne du restaurant scolaire (870,20 € HT) et Pixel pour l'enseigne du groupe scolaire Norbert Guitton (685 € HT), en déca-lant la Marianne à droite de la fenêtre.

2) Compte rendu des travaux de novembre

Voirie des Blés d'Or (reprise du bitume route de la Touche, plan-tations), devis amiante en cours au 7 rue de l'Eglise, recherche d'amiante au mur est du chœur (Paturel), pose du store au logement de secours, nouvelle clôture à l'école, rénovation du foyer foot par le service technique, pose des illuminations (Guessant).

ÉCOLE

Conseil d'école du 4 novembre 2025

Le Conseil prend acte du compte rendu.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Gendarmerie** : présentation des derniers bilans sur la commune.
- Recensement : Christine Grandville et Charlotte Ricard désignées agents recenseurs pour janvier-février 2026.
- **Révision du PLU** : arrêt du projet PLUIH prévu février 2026, PPA mi-2026, approbation début 2027. Présentation des OAP aux conseillers.
- **Ordures ménagères** : nouvelle redevance spéciale des communes, lissée sur 3 ans (754,15 € en 2026, 1 508,29 € en 2027, 2 262,44 € en 2028).
- Remise des cartes électorales le 31 janvier 2026 ; vœux du maire le 3 janvier.

CM DU 14 JANVIER 2026

TRAVAUX / ACQUISITION

1) Point sur les chantiers

Diagnostic amiante-plomb au 7 rue de l'Eglise (Pellerin, 14/01) avant curage ; second diagnostic amiante sur l'enduit du mur nord de l'église (Pellerin) ; pose de l'enseigne « École Norbert Guitton » (Pixel) ; rénovation du foyer foot par le service technique (démolition du mur de la cuisine, reprises électriques et de sol, réfection du plafond, préparation avant peinture, objectif 10 février).

2) Retable majeur : chiffrage et avenant n°1 à la maîtrise d'œuvre

Chiffrage définitif au stade avant-projet (architecte ArchaeB) à 271 411,43 € HT. Rappel : marché de maîtrise d'œuvre attribué à ArchaeB le 05/02/2025 pour 26 250 € HT (taux 10,5 % sur une enveloppe de 250 000 €). Ajustement des honoraires à 28 498,20 € HT (dont 1 775 € Fly HD, 3 615 € CBI, 4 071,17 € Fournigault, 19 037,03 € ArchaeB).
Décision : à l'unanimité, le Conseil retient le chiffrage définitif à 271 411,43 € HT, écarte l'option travaux d'électricité (24 930 € HT), conclut l'avenant n°1 et autorise le maire à signer avec ArchaeB.

3) Retable majeur : autorisation des travaux et subventions

Décision : à l'unanimité, le Conseil autorise le lancement des travaux, l'envoi de la demande d'autorisation à la DRAC et au Département, valide le plan de financement et sollicite la DRAC Bretagne, le Département des Côtes-d'Armor et la Région Bre-tagne.

4) Église : réparation/remplacement d'une gouttière en zinc

Trois devis : Meal (9 403,51 € HT), Gloriant (18 618,48 € HT), Racapé (8 223,50 € HT).
Décision : à l'unanimité, le Conseil retient Racapé, offre moins-disante, pour 8 223,50 € HT.

5) ADAC 22 : mission Diagnostic du Patrimoine Bâti

Présentation de la mission d'accompagnement des plans pluri-annuels d'investissement en bâtiment.

Décision : à l'unanimité, point reporté.

ÉCOLE / PÉRISCOLAIRE

Ateliers créatifs (périscolaire)

Devis sollicités : Des Joies Café Céramique (750 €, 4 séances de pein-ture sur céramique), Atelier Transhumant / Juliana Hillman (330 € pour l'atelier pantin, 340 € pour l'atelier personnage en papier et argile).

Décision : à l'unanimité, le Conseil retient l'atelier « personnage en papier et argile » de l'Atelier Transhumant pour 340 € HT.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Population INSEE** : Populations de référence au 1er janvier 2023, en vigueur à compter du 1er janvier 2026 : population municipale 1 167, population comptée à part 41, population totale 1 208.
- **Municipales 2026** : 1er tour le dimanche 15 mars, 2nd tour le 22 mars.
- **Défense** : M. Houel a participé à une réunion de la Délégation Militaire Départementale 22 à Dinan (actualité Défense, Service National Volontaire).

CM DU 4 FÉVRIER 2026

FINANCES

Gratification d'une stagiaire

Morgane Chauvel (MFR de Plérin), 3 semaines de stage en cuisine au restaurant scolaire, travail apprécié de tous.
Décision : à l'unanimité, gratification de 150 €.

TRAVAUX / ACQUISITION

1) Point sur les chantiers

Clôture de l'atelier technique posée (Clôture de l'Ouest, portails en attente du séchage des scellements) ; fibre et téléphonie école et mairie (réunion avec Fauché et Bis Informatique, devis de câblage préalable à venir) ; rénovation du foyer foot en voie d'achèvement (livraison semaine du 09/02).

2) Fauchage 2026

Décision : à l'unanimité, le Conseil retient la SARL Adrien Robert Environnement pour deux passages, 5 528,36 € HT (6 634,03 € TTC).

URBANISME / FONCIER (cessions EPF, 5-7 rue de l'Eglise)

Division parcellaire réalisée par le géomètre Quadro. Trois opéra-tions soumises au Conseil.

1) Régularisations foncières avec riverains (Robert / Re-nault)

Décision : à l'unanimité, le Conseil demande la revente par l'EPF Bretagne des emprises concernées aux propriétaires voisins au prix d'1 € TTC (régularisations foncières).

2) Cession à La Rance HLM

Cession par l'EPF à La Rance HLM, pour un ensemble collectif de 5 logements PLUS-PLAI avec jardins privatifs et 5 places de parking, au prix de 25 000 € HT (offre de La Rance).

Décision : à l'unanimité, le Conseil approuve la cession à 25 000€ HT et autorise le maire à signer.

3) Acquisition de l'usufruit temporaire par la commune

Démembrement de propriété : l'EPF conserve la nue-propriété, la commune acquiert l'usufruit temporaire de la parcelle B228p (en-viron 403 m²) pour réaliser les travaux et mettre le bien en location.
Décision : à l'unanimité, le Conseil approuve l'acquisition de

l'usufruit temporaire à 1 € TTC et autorise le maire à signer.

ÉCOLE

Conseil d'école du 3 février 2026

Retour sur les évaluations nationales de décembre (axes pédagogiques à travailler, 28 % d'élèves à besoins particuliers, soit environ 6 par classe), les projets du semestre, les actions de liaison intercycles et le climat scolaire. Portes ouvertes de l'école le vendredi 3 avril 2026.
Décision : le Conseil prend acte du compte rendu.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

SDE22 : avenant à la convention de groupement d'achat d'énergie (clause RGPD, identification par SIREN, frais d'adhésion dus dès la préparation du marché, mise à jour logicielle). À l'unanimité, le Conseil autorise le maire à signer.

CM DU 4 MARS 2026

FINANCES

1) Compte financier unique 2025

Fonctionnement : dépenses 770 291,31 €, recettes 1 078 056,23 €, excédent cumulé 307 764,92 €. Investissement : dépenses 416 029,82 €, recettes 490 053,21 €, excédent cumulé 74 023,39 €.
Résultat de clôture : 381 788,31 €.
Charges de gestion générale en hausse de 14,07 % (dont électricité 51 062,48 €, communication 15 109,76 €), charges de personnel en hausse de 6,05 % (392 475,70 €). Principales dépenses d'investissement : remboursement d'emprunts (69 485,16 €), restaurant scolaire (75 066,27 €), réfection de la RD 26 du bourg (55 159,20 €), camion du service technique (27 054,52 €), logement de secours (14 421,22 €). Principales recettes : FCTVA (218 493,66 €), subventions restaurant scolaire (64 287,50 €).
Décision : à l'unanimité, le Conseil adopte le compte financier unique 2025.

2) Taux d'imposition 2026

Décision : à l'unanimité, le Conseil maintient les taux : taxe foncière bâti 37,43 %, foncier non bâti 67,00 %, taxe d'habitation sur résidences secondaires 15,10 %.

3) Affectation du résultat 2025

Décision : à l'unanimité, l'excédent de fonctionnement de 307 764,92 € est affecté à hauteur de 197 764,92 € au financement de la section d'investissement (compte 1068) et 110 000 € en report de fonctionnement (compte 002).

4) Budget primitif 2026

Décision : à l'unanimité, le Conseil vote le budget 2026 : fonctionnement équilibré à **1 017 256,13 €**, investissement équilibré à **1 157 989,24 €**. Principaux investissements : retable majeur (359 247,75 €), réhabilitation de la maison 7 rue de l'Église (504 000 €), travaux de sécurité rue de la Croix de Pierre / Croix du Chesne (70 000 €).

5) Maison 7 rue de l'Église : subvention Fonds Vert

Décision : à l'unanimité, le Conseil sollicite le Fonds Vert 2026 au titre de la rénovation énergétique. Calendrier : curage début avril 2026, gros œuvre à partir de mars 2027, fin des travaux février 2028.

6) Vente d'un bien communal

Décision : à l'unanimité, le Conseil approuve la vente de la benne arrière de tracteur (inutilisée, achetée 680 € HT en 2021) au prix de 400 €.

TRAVAUX / ACQUISITION

1) Point sur les chantiers

Rénovation du foyer foot terminée (service technique). Entreprises : Macé (révision des cloches et du parafoudre de l'église, bon état), Atelier Gauthier (pose de l'enseigne du restaurant scolaire). Agents : finitions du local foot, démontage d'éléments au 7 rue de l'Église, tonte et taille des espaces verts.

2) Benne multiservice pour le micro-tracteur

Décision : à l'unanimité, le Conseil retient l'entreprise Hervé de Plumaudan pour 2 550 € HT (installation gratuite).

3) Dépose de toiture (annexe du 7 rue de l'Église)

Décision : à l'unanimité, le Conseil retient Racapé (Saint-Carné) pour la dépose d'un toit en fibrociment, 2 950 € HT, préalable au curage.

4) Voirie à Lessard (Les Loges)

Décision : à l'unanimité, le Conseil retient Lessard TP pour la réfection de la voie d'accès de l'impasse, 4 199,67 € HT.

DINAN AGGLOMÉRATION

Rapports sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement 2024

Décision : le Conseil prend acte des RPQS 2024 (compétence exercée par Dinan Agglomération).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Sortie des jeunes 2026** : date retenue à ce stade, vendredi 17 avril, ouverte de la 6e à la seconde ; référents Anne-Sophie Leroux et Jérôme Ricard (la date sera ensuite portée au 24 avril, cf. CM du 1er avril).
- **PLUiH** : le Conseil communautaire de Dinan Agglomération a arrêté le bilan de la concertation et le projet de PLUiH révisé par délibération n° CA-2026-019 du 16 février 2026.
- **Le maire remercie le conseil** pour son investissement sur le mandat qui s'achève.

CM DU 20 MARS 2026

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL

Conseil renouvelé à l'issue des élections des 15 et 22 mars 2026, porté de 11 à 15 membres.

Élection du maire

Sous la présidence du doyen, Allain Houel. **Ronan Trellu est élu maire** (13 voix, 1 blanc, 1 nul sur 15 votants) et immédiatement installé.

Nombre et élection des adjoints

Le maire proposait 4 adjoints ; le Conseil en fixe le nombre à 3. Sur liste unique (15 voix) sont élus : **Allain Houel (1er adjoint), Nathalie Guérin (2e adjointe), Jean-Baptiste Canivet (3e adjoint).**

Charte de l'élu local et ordre du tableau

Lecture de la charte, remise à chaque élu. Le Conseil prend acte du tableau du Conseil municipal.

Délégations du Conseil au maire

À l'unanimité, le Conseil délègue au maire, pour la durée du mandat, les attributions courantes prévues à l'article L.2122-22 du CGCT (marchés inférieurs à 3 000 € HT, louage de choses, assurances, régies, concessions de cimetière, actions en justice, etc.).

Délégations aux adjoints

- **Allain Houel** : état civil, affaires générales, police, finances, travaux, urbanisme, environnement, patrimoine, cimetière, affaires

- sociales.
- **Nathalie Guérin** : état civil, affaires générales, police, finances, enfance, petite enfance, jeunesse, affaires sociales.
- **Jean-Baptiste Canivet** : état civil, affaires générales, police, finances, affaires sociales, vie citoyenne.

Indemnités (grille initiale du 20 mars)

À l'unanimité (le maire renonçant au taux maximal de 55,70 %), taux fixés par rapport à l'indice brut terminal de la fonction publique : maire 43,07 %, 1er adjoint 19,95 %, 2e et 3e adjoints 14,83 %, conseillers municipaux 1,46 %.
(Cette grille sera modifiée le 6 mai puis le 3 juin avec la nomination de conseillers délégués — voir plus bas.)

Commissions municipales (présidées par le maire)

- **Finances / Budget / MAPA** — Vice-président : Allain Houel. Membres : Nathalie Guérin, Jean-Baptiste Canivet, Fabrice Lesongeur, Hélène Maufrais, Jérôme Ricard.
- **Affaires sociales** — Vice-président : Allain Houel. Membres : Nathalie Guérin, Jean-Baptiste Canivet, Jean-Baptiste Le Moing, Fabrice Lesongeur, Emmanuelle Flaux, Didier Boissonnet, Nathalie Langlois, Gabriel Thenard, Chrystèle Houel.
- **Cadre de vie** — Vice-président : Allain Houel. Membres : Jean-Baptiste Le Moing, Fabrice Lesongeur, Jean-Baptiste Canivet, Didier Boissonnet.
- **Enfance / Petite enfance / Jeunesse** — Vice-présidente : Nathalie Guérin. Membres : Emmanuelle Flaux, Carmen Volantin, Hélène Maufrais, Nathalie Langlois, Anne-Sophie Leroux, Chrystèle Houel, Jérôme Ricard.
- **Vie citoyenne (associations, sport, culture, communication)** — Vice-président : Jean-Baptiste Canivet. Membres : Emmanuelle Flaux, Carmen Volantin, Nathalie Langlois, Anne-Sophie Leroux, Gabriel Thenard, Chrystèle Houel, Jérôme Ricard, Fabrice Lesongeur.

La commission communale des impôts directs (CCID) sera constituée ultérieurement (avant fin 2026).

CM DU 1er AVRIL 2026

FINANCES

1) Foyer foot : tarif de location d'hiver

Actuellement, location aux seuls habitants du 31 mars au 1er octobre à 121,80 € (caution 203 €). Après les travaux (dont le remplacement des chauffages), ouverture de la location en période hivernale (1er octobre au 31 mars).
Décision : à l'unanimité, location aux habitants de la commune à 150 € le week-end pour la période hivernale, caution portée à 200 €, avec relevé des compteurs.

2) Présentation du budget primitif 2026 aux nouveaux élus

Rappel des équilibres votés le 4 mars (fonctionnement 1 017 256,13 € ; investissement 1 157 989,24 €).
Décision : le Conseil prend acte.

VIE INSTITUTIONNELLE (désignations)

- **SDE22** : titulaire Fabrice Lesongeur, suppléant Allain Houel.
- **CNAS** : déléguée Emmanuelle Flaux.
- **Parc Naturel Régional Vallée de la Rance** : titulaire Allain Houel, suppléant Jean-Baptiste Le Moing.
- **Correspondants Défense** : Emmanuelle Flaux, Gabriel Thenard, Didier Boissonnet, Fabrice Lesongeur.

TRAVAUX / ACQUISITION

1) Point sur les chantiers

Dépose des ardoises amiantées de la toiture des annexes au 7 rue

de l'Église (Racapé) ; changement de la canalisation d'eau potable route de Pennet à la Huballerie (Dinan Agglo / Ouest TP, réunion de chantier le 21/04) ; travaux de voirie aux Loges (Lessard) ; entretien courant par le service technique.

2) Maison 7 rue de l'Église, lot curage : attribution du marché

Consultation lancée le 23/02/2026, date limite de réponse le 16 mars à 12h00, six candidatures reçues. Critères : valeur technique 30%, prix 70%.
Décision : à l'unanimité, le Conseil attribue le marché de curage à l'entreprise SCD Bretagne (Trégueux) pour 13 505 € HT, offre économiquement la plus avantageuse.

3) École : cloisons sanitaires du pôle maternel

Pose de portes à chaque toilette pour garantir l'intimité des élèves.
Décision : à l'unanimité, le Conseil retient Comepal pour 1 256,95 € HT.

RESSOURCES HUMAINES

- **Ratios promus-promouvables** : à l'unanimité, taux fixé à 100 % pour l'avancement de grade (adjoint technique principal 2e classe → 1re classe ; adjoint technique territorial → adjoint technique principal 2e classe).
- **Tableau des effectifs** : suppression d'un poste d'adjoint technique territorial 32h30 (CDD accroissement, second de cuisine, fin de l'échange avec Trévron) et d'un poste d'adjoint technique territorial 25h20 ; création d'un poste d'adjoint technique principal de 1re classe (35h00) et d'un poste d'adjoint technique territorial de 1re classe (25h20).

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **COS Breizh** : déléguée Chrystèle Houel.
- **Journée citoyenne** : samedi 25 avril à 14h00.
- **Accueil des nouveaux habitants** : samedi 12 septembre 2026 à 11h00.
- **Repas du conseil et des agents** : vendredi 12 juin à 19h00 au restaurant scolaire.
- **Sortie ados** : vendredi 24 avril à 9h15.
- **Conseils municipaux 2026** : tous les 1ers mercredis du mois (sauf août) — 6 mai, 3 juin, 1er juillet, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.

CM DU 6 MAI 2026

FINANCES

1) Subventions aux associations 2026

La commission Vie citoyenne, réunie le 21 avril, a examiné les demandes ; M. Canivet en présente les propositions.
Décision : par 14 voix pour et 1 abstention (M. Lesongeur, intéressé en raison de ses liens avec les associations, ne prend pas part au vote), le Conseil attribue les subventions suivantes :

Associations de Saint-Carné	
Association	Montant 2026
Amicale Vélo Détente	290,00 €
Culture Nature Découverte Bretagne Saint-Carné	130,00 €
Club de l'Amitié	250,00 €
Marche sportive et Active Carnéenne	160,00 €
Triskel Levant	300,00 €
Association des Parents d'Élèves (subvention fonctionnement)	250,00 €
Association des Parents d'Élèves (subvention exceptionnelle)	1 700,00 €

Sous-total	3 080,00 €
Associations hors commune	
Association	Montant 2026
Pompier International Côtes d'Armor	50,00 €
Ligue contre le cancer	50,00 €
Banque Alimentaire des Côtes d'Armor	40,00 €
Secours Catholique	40,00 €
Restos du Cœur	50,00 €
Association des Insuffisants Rénaux des Côtes d'Armor	30,00 €
La Maison Escargot	30,00 €
Secours Populaire	40,00 €
Association Régionale des Laryngectomisés et des non mutilés de la voix de Bretagne	
Réseau Cohérence	non
Eaux et Rivières de Bretagne	non
Urgence Liban	non
Assemblées des Directeurs et Secrétaires de Mairie	
Sous-total	330,00 €

TOTAL attribué : 3 410,00 €

2) Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

Décision : à l'unanimité, le Conseil propose une liste de 24 contribuables parmi lesquels la DDFIP désignera 6 titulaires et 6 suppléants : Jean-Marc Rouxel, Nathalie Guérin, Carmen Volantin, Martine Magnan, Bernard Homo, Serge Lebreton, Jérôme Malbet, Nicole Barbier, Sébastien Laffiché, Emmanuelle Rozé, Chantal Crombez, Angé-line Thébault, Jean-Pierre Lucas, Yoann Beaumanoir, Jean-Baptiste Le Moing, Ludovic Tranchevent, Laurent Monnier, Jean-Baptiste Canivet, Didier Boissonnet, Fabrice Lesongeur, Hélène Maufrais, Nathalie Langlois, Anne-Sophie Leroux, Emmanuelle Flaux.

3) Retable majeur : plan de financement et subventions

Décision : à l'unanimité, le Conseil approuve le plan de financement et sollicite la DRAC, le Département et la Région.

VIE INSTITUTIONNELLE

- **CLECT (Dinan Agglo)** : titulaire Jean-Baptiste Canivet, suppléant Allain Houel.
- **CIID (Dinan Agglo)** : le Conseil propose une liste de contribuables appelés à siéger, transmise à la DDFIP.
- **Bénévoles communaux** : à l'unanimité, autorisation de signer les conventions d'accueil de deux collaborateurs bénévoles — Benjamin Ernault (travaux), San-drine Corbel (aide aux événements culturels et sportifs).

Indemnités des élus : modification suite aux nominations de 4 conseillers délégués

Par arrêtés municipaux des 30/04 et 05/05/2026 : Didier Boissonnet (police, cadre de vie, affaires sociales dont CLSPD, mission argent de poche), Anne-Sophie Le-roux (communication / enfance), Jean-Baptiste Le Moing (cadre de vie, notamment travaux), Carmen Volantin (petite enfance / enfance / jeunesse). Grille votée (référence : indice brut terminal de la fonction publique en vigueur, 4 110,52 € — commune de la strate 1 000 à 3 499 habitants, enveloppe maximale autori-sée 5 804,88 €) :

Situation	Effectifs	Taux voté	Montant mensuel/ élu	Total mensuel/ fonction
Maire	1	41,85 %	1 720,25 €	1 720,25 €
Adjoint 1	1	21,18 %	870,61 €	870,61 €

Adjoint (2e, 3e)	2	14,83 %	609,59 €	1 219,18 €
Conseiller délégué	1	4,87 %	200,18 €	200,18 €
Conseillers délégués	3	3,67 %	150,86 €	452,57 €
Conseillers	7	1,46 %	60,01 €	420,10 €
Total attribué			4 882,89 €	

Décision : à l'unanimité, le Conseil fixe les indemnités des élus selon ce tableau.

TRAVAUX / ACQUISITION

1) Point sur les chantiers

Contrôle de la qualité de l'air à l'école (Igienair, 13/04) ; changement de canalisation Pennet / La Huballerie (Ouest TP / Dinan Agglo, 21/04) ; curage du 7 rue de l'Église (SCD Bretagne, 27/04) ; réunion de chantier avec l'architecte Pili-Pili (05/05) ; expertise du mur du garage cour sud de l'école (06/05) ; entretien espaces verts, pose de cloisons aux sanitaires, réparation de voirie au lotissement Le Champs, préparation des jardinières par le service technique.

2) ADAC : diagnostics de bâtiments

La commission Cadre de vie (30/03) propose un ordre de priorité : école (2 bâtiments), bibliothèque, RASED, mairie, foyer foot, atelier technique, espace Karnay, église. Décision : à l'unanimité, le Conseil sollicite l'ADAC pour le diagnostic de 5 bâtiments (école, bibliothèque, pavillon RASED, mairie, foyer foot) pour 1 500 €.

3) École : surveillance de la qualité de l'air intérieur

Décision : à l'unanimité, le Conseil retient Igienair Bretagne pour l'audit annuel 2026 de l'école Norbert Guitton, 500 € HT (600 € TTC).

4) École : dossier technique amiante

Deux devis : Apave (840 € HT / 1 008 € TTC), Socotec (345 € HT / 414 € TTC). Décision : à l'unanimité, le Conseil retient Socotec, offre mieux-disante, 414 € TTC.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Commission Finances** : intégration de Jean-Baptiste Le Moing, à l'unanimité.
- **Mission Locale du Pays de Dinan** : référente titulaire, Carmen Volantin.
- **Sortie jeunes** : retour sur la sortie du 24 avril à Enigmaparc (Jan-zé), 21 jeunes et 5 accompagnateurs, pique-nique au parc du Château des Pères (Piré-Chancé).
- **École** : constitution des mallettes PPMS (plans particuliers de mise en sûreté) en cours.
- **Cérémonie du 8 mai** : vendredi 8 mai à 11h30 au Monument aux morts.

CM DU 3 JUIN 2026

FINANCES

Réalisation de logements sociaux (subvention « Bien Vivre Partout en Bretagne »)

Rappel du projet des 2 logements communaux du 7 rue de l'Église (demande de logement très forte sur la commune). Présentation de l'avant-projet le 11 juin 2026.

Décision : à l'unanimité, le Conseil sollicite la subvention « Bien Vivre Partout en Bretagne » de la Région Bretagne.

VIE INSTITUTIONNELLE

Indemnités des élus : modification suite à la nomination d'une

conseillère déléguée

Par arrêté du 12/05/2026, Emmanuelle Flaux est nommée conseillère déléguée (Conseil municipal des jeunes, mémoire), rejoignant les 4 conseillers délégués déjà en poste. Grille votée (même référence IBT, 4 110,52 €) :

Situation	Effectifs	Taux voté	Montant mensuel/ élu	Total mensuel/ fonction
Maire	1	41,85 %	1 720,25 €	1 720,25 €
Adjoint 1	1	21,18 %	870,61 €	870,61 €
Adjoint (2e, 3e)	2	14,83 %	609,59 €	1 219,18 €
Conseiller délégué	1	4,87 %	200,18 €	200,18 €
Conseillers délégués	4	3,67 %	150,86 €	603,42 €
Conseillers	6	1,46 %	60,01 €	360,08 €
Total attribué			4 973,73 €	

Décision : à l'unanimité, le Conseil fixe les indemnités des élus selon ce tableau.

CLSPD : la commune adhère au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance des 7 communes de la première couronne de Dinan (Aucaleuc, Di-nan, Lanvallay, Quévert, Saint-Carné, Taden, Trélivan). Référent communal dési-gné : Didier Boissonnet. **Chambre d'agriculture de Bretagne** : interlocuteur des questions agricoles, Jean-Baptiste Le Moing.

TRAVAUX / ACQUISITION

1) Voirie route de la Cochais / Croix de Pierre

Réfection complète de la couche de roulement, route mitoyenne des communes de Saint-Carné et de Dinan. Coût total 120 000 € TTC, travaux prévus en juin 2026 pour raisons de sécurité. Décision : à l'unanimité, le Conseil donne un accord de principe pour une prise en charge de 50 % du coût, souhaite être associé aux choix d'aménagement urbain (sans en financer la part, la portion carnéenne étant hors agglomération) et demande le devis et le descriptif détaillés.

2) Câblage réseaux téléphonie / internet école et mairie

Deux devis de l'entreprise Fauché - JPF Industries (Dinan). Budget inscrit au BP 2026 : 22 617,44 €. Décision : à l'unanimité, le Conseil retient les deux devis Fauché pour un total de 18 847,86 € HT (22 617,44 € TTC).

3) Fibre école et mairie

Devis Koesio en cours d'actualisation suite à des points soulevés lors du rendez-vous du 02/06. Décision : à l'unanimité, point ajourné.

4) Maison 7 rue de l'Église, lot curage : avenants

Avenant n°1 en plus-value (démolition de la dalle béton du rez-de-chaussée) : + 2 945 € HT. Avenant n°2 en moins-value (dépose des sols carrelage) : - 640 € HT. Marché initial 13 505 € HT, porté à 15 810 € HT. Décision : à l'unanimité, le Conseil accepte les deux avenants.

DINAN AGGLOMÉRATION

Convention Territoriale Globale 2026-2029

Convention entre les 64 communes, Dinan Agglomération et la CAF (axes : bien grandir, bien accueillir, bien vivre ensemble). Comité de pilotage de lancement reporté au 29 septembre à Dinan. Décision : à l'unanimité, référente désignée : Nathalie Guérin.

URBANISME

Avis de la commune sur le 1er arrêt de projet du PLUiH

Compte rendu de la rencontre du 28/04/2026 avec Claire Jeusselin (Dinan Agglo-mération). Les élus proposent de ne conserver les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) que dans le bourg, pas dans les villages (zones U). Terrains concer-nés par les OAP : Le Goff (A460), Vézie (C255), Sourisseau (A666), Robert (B1080), Lo-kamor (B1150). Dans le bourg, passage de zone 2AUh en 1AUh pour le lotissement communal : partie sud, 16 à 17 logements accès rue Chauchix Semel ; terrains Mata-guez/Robert, 12 à 13 logements (pas d'obligation de logement social). Changements de destination proposés vers l'habitat (parcelles C821 et C298, au Chêne Ferron) et vers l'artisanat (Ville Blanche/terrains Boguenet A1079, La Cochais A727/728, La Chapelle C399, Villeneuve A816, Chêne Ferron C279, La Touche C250).

Décision : à l'unanimité, le Conseil donne un avis favorable au 1er arrêt de projet du PLUiH.

ENFANCE / JEUNESSE

ALSH de Quévert : convention 2026-2027

Décision : à l'unanimité, point ajourné, inscrit en séance de juillet après la commis-sion finances du 25/06/2026.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Stationnement au foyer foot lors des locations de week-end : ré-flexion à mener en commission Cadre de vie (Chrystèle Houel).
- Jean-Baptiste Canivet s'est rendu à la fête des voisins de la Gervi-nais, en limite de Léhon.
- Gabriel Thenard demande des rondes régulières de la gendarme-rie sur la com-mune.

CM DU 5 JUIN 2026

SÉANCE EXCEPTIONNELLE

Sénatoriales du 27 septembre 2026 : élection des délé-gués et suppléants

Élection de 3 délégués et 3 suppléants sur liste unique « Saint-Carné 2026 » (15 suf-fragés exprimés, 0 nul, 0 blanc).

Résultat : sont élus délégués Ronan Trellu, Nathalie Guérin, Al-lain Houel ; sup-pléants Nathalie Langlois, Jean-Baptiste Cani-vet, Carmen Volantin.

VIGILANCE CHALEUR

La mairie invite les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que les personnes en situation de handicap, à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables. Ce registre permet à la commune d'assurer un suivi et de contacter les personnes inscrites en cas d'événement exceptionnel nécessitant une vigilance particulière : canicule, période de grand froid, crise sanitaire ou toute autre situation d'urgence.

- inscription gratuite, volontaire et confidentielle
- inscription réalisable par la personne concernée, un membre de sa famille, un proche ou son représentant légal, avec son accord.

Inscription ou renseignements : RDV en mairie ou contactez le secrétariat au 02 96 83 58 22 ou par email mairie@saintcarne.com

FORTES CHALEURS : ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !

- Buvez régulièrement de l'eau, même sans sensation de soif.
- Gardez votre logement frais, évitez de sortir aux heures les plus chaudes.
- Privilégiez les lieux frais ou ombragés.
- Prenez régulièrement des nouvelles des personnes isolées ou fragiles.
- En cas de malaise, appelez immédiatement le 15.

QUAND TONDRE ?

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteurs thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- en jour ouvrable
- le samedi
- le dimanche
- 08h30 - 12h | 13h30 - 19h30
- 09h - 12h | 15h - 19h
- 10h - 12h



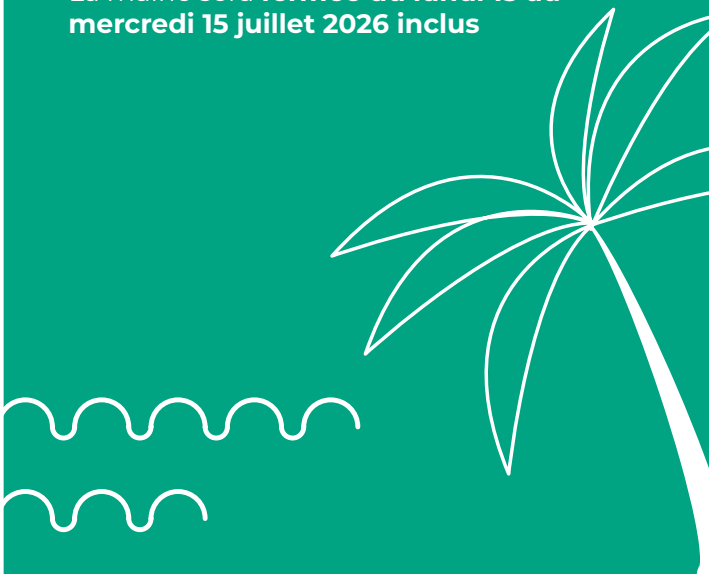
HORAIRES D'ÉTÉ

La mairie prend ses quartiers d'été !

A compter du lundi 6 juillet et jusqu'au 31 août 2026, la mairie sera ouverte :

	Matin	Après midi
Lundi	9h00 - 12h30	14h00 - 17h00
Mardi	Fermé au public	14h00 - 17h00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	9h00 - 12h30	Fermé au public
Vendredi	9h00 - 12h30	Fermé au public

La mairie sera fermée du lundi 13 au mercredi 15 juillet 2026 inclus



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES	
30/11/2025	Gabrielle CLEMENT
18/12/2025	Ninon LE PEN
22/12/2025	Jules POMMIER
04/02/2026	Eliott DERENNES
18/02/2026	Hortense TESSIER
07/03/2026	Abby NOZAY
09/03/2026	Léonie PHILIPPE JAUNÂTRE
18/03/2026	Paulin SEGARD
30/04/2026	Logan DANIEL
05/05/2026	Hanaé HÉLIAS HOMMET
13/06/2026	Ali AHAMADA
17/06/2026	Gaspard LEBARS CIEUTAT

MARIAGES	
30/05/2026	GABILLARD Romain et GOUMIRI Soraya
13/06/2026	SIMON Jean et THEBAULT Amélie

DECES	
14/01/2026	Florent COURTOUX
09/02/2026	Daniel LEROY
16/02/2026	Jocelyne HOUËL née CHATTON
05/03/2026	Henri-Noël FAISANT
01/04/2026	Arnaud LEROY
03/05/2026	Christelle SCHERFLING
05/05/2026	Jean LE GOFF
15/05/2026	Sonia COLLET née LAVIGNE

URBANISME

Déclarations préalables		
N° de dossier	Date de dépôt	Adresse du terrain Objets des travaux
DP 022 280 26 00001	26/01/2026	1 LE BAS PIN Transformation d'un carport en atelier et création d'un nouveau carport
DP 022 280 26 00002	26/01/2026	4 RUE DE LA FORGE Clôture
DP 022 280 26 00004	09/03/2026	11 La Cochaïs Division en vue de construire
DP 022 280 26 00005	09/03/2026	8 rue de la Gervinais Extension et pergola
DP 022 280 26 00006	09/03/2026	32 LOT LE DOMAINE DES FORGES Installation d'un velux
DP 022 280 26 00007	31/03/2026	8 A La Ville Es Gicquiaux cloture
DP 022 280 26 00011	31/03/2026	1 RUE DE LA FORGE Changement huisseries
DP 022 280 26 00008	12/04/2026	22 les Loges Installation de panneaux photovoltaïque en toiture
DP 022 280 26 00009	17/04/2026	24 Les Hauts Villots Changement toiture, dépose de 2 lucarnes et cheminée sur dépendance
DP 022 280 26 00012	20/04/2026	11 RUE DE L'ECOLE Clôture
DP 022 280 26 00013	20/04/2026	9 LES HAUTS VILLOTS Clôture
DP 022 280 26 00015	21/04/2026	3 RUE DE LA GRANDE NOE Construction d'un balcon, travaux de façade et de toiture poulailler et cabanon
DP 022 280 26 00014	27/04/2026	10 rue de la Gervinais Pose d'une pergola
DP 022 280 26 00016	27/04/2026	11 RUE DE LA GERVAINIS Abri de jardin
DP 022 280 26 00017	30/04/2026	33 LES LOGES Construction d'un carport
DP 022 280 26 00019	21/05/2026	8 B RUE DE L'ECOLE Clôture
Permis de construire		
N° de dossier	Date de dépôt	Adresse du terrain Objets des travaux
PC 022 280 26 00002	23/01/2026	20 bis LES LOGES Construction d'un hangar de stockage
PC 022 280 23 C0008 M01	27/01/2026	PRE JANNAIS Construction 5 logements individuels
PC 022 280 26 00003	06/02/2026	9 La Croix de Pierre Construction d'une maison individuelle
PC 022 280 26 00004	13/02/2026	6 Domaine des Forges Maison individuelle
PC 022 280 26 00006	16/04/2026	La Croix de Pierre Construction d'une maison individuelle

INFO MOUSTIQUES

La Check List

anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr

Ranger à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Cache-pots
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquille par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ars

Agence Régionale de Santé Bretagne

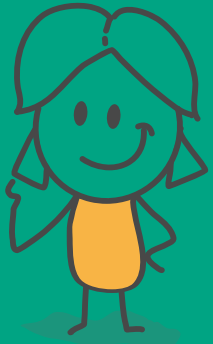
Signaler la présence d'un moustique tigre

CONTACTS UTILES

Maire de Saint-Carné
Tél. 02 96 83 58 22
mairie@saintcarne.com
www.saintcarne.com

Ecole Norbert Guitton
Tél. 02 96 83 61 21

Accueil périscolaire
Tél. 02 96 88 00 15





ANIMATIONS 2026

O
M
È
N

SEPT

- 01/09 ———— Concours de pétanque (Espace Karnay)
- 17/09 ———— Atelier informatique (salle associative)
- 20/09 ———— Atelier Sophie Wiszniak (salle associative)
- 29/09 ———— Couscous du Club de l'amitié (Espace Karnay)
- 30/09 ———— Projet mémoire (Espace Karnay)

OCT

- 01/10 ———— Atelier informatique (salle associative)
- 02/10 ———— Conférence « Au-delà des épreuves, défis et souffrances, quel est le sens de l'incarnation ? » (Espace Karnay)
- 05 au 06/10 — Festival Ters émois (Espace Karnay)
- 09/10 ———— Soirée jeux organisée par l'APE (Espace Karnay)
- 10/10 ———— Repas à emporter de CNDBSC (Espace Karnay)
- 11/10 ———— Atelier Sophie Wiszniak (salle associative)
- 15/10 ———— Atelier informatique (salle associative)
- 18/10 ———— Repas des aînés (Espace Karnay)
- 27/10 ———— Rencontre mensuelle du Club de l'amitié (Espace Karnay)

NOV

- 08/11 ———— Bourse aux jouets organisée par l'APE (Espace Karnay)
- 11/11 ———— Cérémonie (monument aux morts)
- 14/11 ———— Repas de l'Amicale Vélo Détente (Espace Karnay)
- 15/11 ———— Atelier Sophie Wiszniak (salle associative)
- 24/11 ———— Rencontre mensuelle du Club de l'amitié (Espace Karnay)

DÈC

- 04/12 ———— AG du Comité des fêtes (salle associative)
- 04 et 05/12 — Téléthon (foyer terrain multisports)
- 05/12 ———— Repas de Noël du Club de l'amitié (Espace Karnay)
- 11/12 ———— Soirée de Noël organisée par l'APE (Espace Karnay)
- 14/12 ———— Repas de la Marche (Espace Karnay)

